

SYNDICAT D'ASSAINISSEMENT ET D'EAU POTABLE DU GAILLACOIS

Rapport annuel
Sur le Prix et la Qualité du Service Public

Exercice 2024

ASSAINISSEMENT COLLECTIF SYNTHESE DU TERRITOIRE

Rapport réalisé par le SMAEP du Gaillacois pour le
compte de la communauté d'Agglomération
Gaillac-Graulhet



Rapport annuel relatif au prix et à la qualité du service public de l'assainissement collectif pour l'exercice présenté conformément à l'article L2224 - 5 du code général des collectivités territoriales et au décret du 2 mai 2007.
Les informations sur fond bleu sont obligatoires au titre du décret. Tout renseignement concernant la réglementation en vigueur, la définition et le calcul des différents indicateurs peut être obtenu sur le site www.services.eaufrance.fr, rubrique « l'Observatoire ».

Table des matières

Introduction.....	3
1. Caractérisation technique du service public.....	4
1.1. Présentation du territoire desservi.....	4
1.2. Mode de gestion du service.....	6
1.3. Estimation de la population desservie (D201.0)	6
1.4. Nombre d'abonnés.....	6
1.5. Volumes facturés	8
1.6. Autorisations de déversements d'effluents industriels (D.202.0)	8
1.7. Linéaire de réseaux de collecte (hors branchements) et/ou transfert	8
1.8. Ouvrages d'épuration des eaux usées.....	9
1.9. Quantités de boues issues des ouvrages d'épuration (D203.0)	9
2. Tarification de l'assainissement et recettes du service	12
2.1. Modalités de tarification.....	12
2.2. Facture d'assainissement type (D204.0)	14
2.3. Recettes.....	17
3. Indicateurs de performance.....	18
3.1. Taux de desserte par le réseau d'assainissement collectif (P201.1)	18
3.2. Indice de connaissance et de gestion patrimoniale des réseaux (P202.2B)	18
3.3. Conformité de la collecte des effluents (P202.2B)	19
3.4. Conformité de la collecte des effluents (P203.3)	21
3.5. Conformité des équipements des stations de traitement des eaux usées (P204.3).....	23
3.6. Conformité de la performance des ouvrages d'épuration (P205.3).....	25
3.7. Taux de boues évacuées selon les filières conformes à la réglementation (P206.3)	27
3.8. Taux de débordement des effluents dans les locaux des usagers (P251.1)	29
3.9. Points noirs du réseau de collecte (P252.2).....	29
3.10. Taux moyen de renouvellement des réseaux de collecte (P253.2)	30
3.11. Conformité des performances des équipements d'épuration (P254.3)	31
3.12. Indice de connaissance des rejets au milieu naturel (P255.3)	33
3.13. Durée d'extinction de la dette de la collectivité (P256.2)	34
3.14. Taux d'impayés sur les factures de l'année précédente (P257.0).....	34
3.15. Taux de réclamations (P258.1).....	35
4. Financement des investissements.....	36
4.1. Montants financiers exercice 2024.....	36
4.2. Etat de la dette du service	36
4.3. Amortissements.....	36
4.4. Présentation des projets à l'étude en vue d'améliorer la qualité du service à l'usager et les performances environnementales du service et montants prévisionnels des travaux	37
4.5. Présentation des programmes pluriannuels de travaux adoptés par l'assemblée délibérante au cours du dernier exercice (2024)	38
5. Actions de solidarité et de coopération décentralisée dans le domaine de l'eau	39
5.1. Abandons de créance ou versements à un fonds de solidarité (P207.0)	39
6. Tableau récapitulatif des indicateurs de la régie d'exploitation communale	40

Introduction

Depuis le 1^{er} janvier 2020, en application de la loi NOTRe (Nouvelle Organisation Territoriale de la République), la Communauté d'Agglomération Gaillac-Graulhet gère l'ensemble des compétences eau potable, assainissement collectif et assainissement non-collectif sur les 56 communes qui composent le territoire de l'Agglomération.

De manière générale, l'Agglomération Gaillac-Graulhet assume ces compétences, de la production de l'eau potable au traitement des eaux usées, en passant par la gestion des abonnés des services ou des contrôles des installations d'assainissement non-collectif.

Les modalités d'exercice de ces compétences varient d'une commune à une autre (régie par une convention d'entretien avec les communes, délégation de service, prestation de service).

A la demande de la Préfecture du Tarn pour régulariser la situation administrative de deux communes (Couffouleux et Rabastens), une nouvelle Régie Communautaire d'Eau et d'Assainissement Collectif (RCEAC située à Graulhet), a été créée au 1^{er} janvier 2024 par l'Agglomération Gaillac-Graulhet. Les communes de Couffouleux et Rabastens ont donc intégré la RCEAC pour l'année 2024. Ce transfert a entraîné une conséquence sur le nombre d'habitants et le nombre d'abonnés sur le territoire, ainsi que le nombre de volume facturées pour la redevance d'assainissement collectif, qui ont été moindre vis-à-vis de l'année 2023. Le territoire de l'Agglomération Gaillac-Graulhet est donc composé de 54 communes pour l'année 2024.

Au 1^{er} janvier 2024, le service comptait 9 agents organisés ainsi :

- Direction (1 agent)
- Chef de service (1 agent)
- Technicien (2 agents)
- Assistante administrative et financière (1 agent)
- Comptable (2 agents)
- Assistante administrative à l'assainissement collectif (1 agent)
- Assistante administrative à l'assainissement non collectif (1 agent)

En milieu d'année 2024, le service a vu le départ de 4 agents.

Au 1^{er} janvier 2025, les compétences eau et assainissement de l'Agglomération Gaillac-Graulhet, ont été transférées au Syndicat Mixte d'Assainissement et d'Eau Potable du Gaillacois (SMAEPG), avec 4 autres agents restants au service.

Les communes de Couffouleux et de Rabastens ont été transférées au SMAEPG. Les contrats existants avant cette date sont poursuivis par avenants de transfert selon les mêmes modalités.

1. Caractérisation technique du service public

1.1. Présentation du territoire desservi

Le service est géré au niveau intercommunal.

Nom de la collectivité : COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION GAILLAC-GRAULHET

Transfert de la compétence assainissement collectif : au 1^{er} janvier 2025 auprès du Syndicat Mixte d'Assainissement et d'Eau Potable du Gaillacois (SMAEPG)

Nom de l'entité de gestion : assainissement collectif - AC régie exploitation communale

Caractéristiques (commune, EPCI et type, etc.) : EPCI

Compétences liées au service

	Oui	Non
Collecte des eaux usées	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Transport des eaux usées	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Dépollution	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Contrôle de conformité des raccordements	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Elimination des boues produites	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Exploitation des réseaux	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Exploitation des ouvrages d'assainissement	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Travaux d'extension et de réhabilitation des réseaux	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Travaux de création et de réhabilitation des ouvrages	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Travaux de mise en conformité de la partie privative du branchement pour les propriétaires	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>
Travaux de suppression ou d'obturation des fosses pour les propriétaires	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>

Les données du territoire déclarées sur le site de l'Observatoire des services publics de l'eau et de l'assainissement pour l'année 2024, ont été saisies par le service d'assainissement du Syndicat Mixte d'assainissement et d'Eau Potable du Gaillacois pour le compte de l'Agglomération Gaillac-Graulhet.

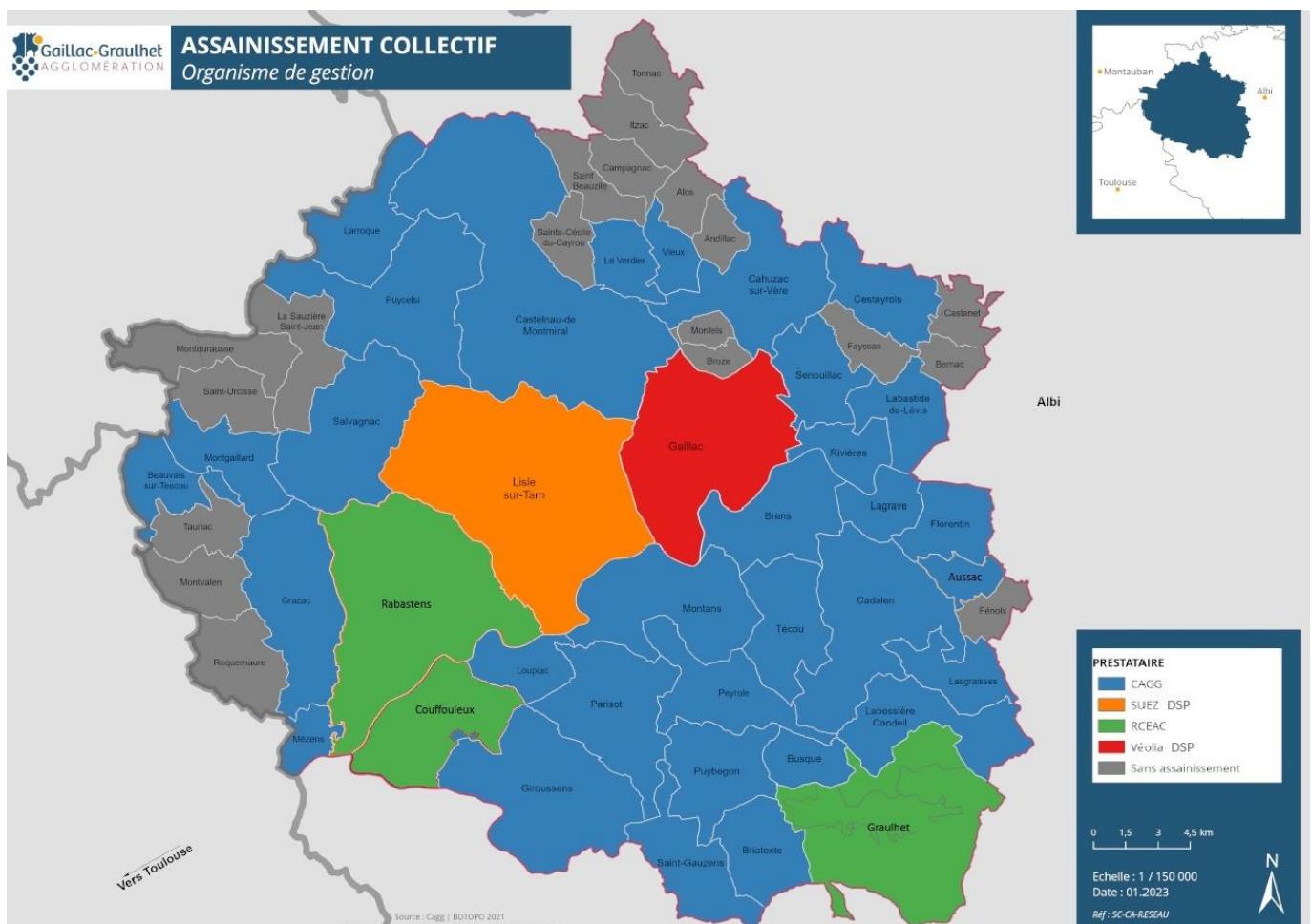
Au 1er Janvier 2024, le territoire de l'Agglomération Gaillac-Graulhet s'étend sur 54 communes et se compose de :

- 34 communes pourvues d'un système d'assainissement collectif eaux usées et d'assainissement non-collectif ;
- 20 communes pourvues uniquement d'assainissement non-collectif.

Territoire desservi (communes adhérentes au service, secteurs et hameaux desservis, etc.) :

- Régie exploitation communale : **Communauté d'Agglomération gaillac-Graulhet** pour les communes de Aussac, Beauvais-sur-Tescou, Brens, Briatexte, Busque, Cadalen, Cahuzac-sur-Vère, Castelnau-de-Montmiral, Cestayrols, Florentin, Giroussens, Grazac, Labastide-de-Lévis, Labessière-Candeil, Lagrave, Larroque, Lasgraisses, Le Verdier, Loupiac, Montans, Montgaillard, Mézens, Parisot, Peyrole, Puybegon, Puycelsi, Rivières, Saint-Gauzens, Saint-Urcisse, Salvagnac, Senouillac, Técou, Vieux ;
- DSP VEOLIA : **Communauté d'Agglomération gaillac-Graulhet** pour la commune de Gaillac ;
- DSP SUEZ : **Communauté d'Agglomération gaillac-Graulhet** pour la commune de Lisle Sur Tarn.

Carte du territoire d'assainissement collectif :



Existence d'une CCSPL	<input checked="" type="checkbox"/> Oui	<input type="checkbox"/> Non
Existence d'un zonage	<input checked="" type="checkbox"/> Chaque commune possède un zonage d'assainissement	
Existence d'un règlement de service	<input checked="" type="checkbox"/> Oui, date d'approbation* : 24/10/2022	

1.2. Mode de gestion du service

Le service est exploité principalement en **Régie par Convention de gestion avec les communes**. Certaines communes sont exploitées par délégation de service ou bien par des prestations de services.

1.3. Estimation de la population desservie (D201.0)

Est ici considérée comme un habitant desservi toute personne – y compris les résidents saisonniers – domiciliée dans une zone où il existe à proximité une antenne du réseau public d'assainissement collectif sur laquelle elle est ou peut être raccordée.

Le service public d'assainissement collectif dessert environ **17 000** habitants au 31/12/2024.

1.4. Nombre d'abonnés

Les abonnés domestiques et assimilés sont ceux redevables à l'Agence de l'eau au titre de la pollution de l'eau d'origine domestique en application de l'article L213-10-3 du Code de l'environnement.

Le service public d'assainissement collectif dessert en régie d'exploitation communale **6 575** abonnés au 31/12/2024. Les communes de Gaillac et Lisle sur Tarn en délégation de service public comptabilisent **7 445** abonnés sur Gaillac et **1 518** sur Lisle sur Tarn en supplément au 31/12/2024.

Tableau page suivante : Répartition des abonnés au service assainissement collectif par commune.

Commune	Nombre d'abonnés domestiques au 31/12/2024	Nombre d'abonnés non domestiques au 31/12/2024	Nombre total d'abonnés au 31/12/2024
Aussac	130	0	130
Beauvais-sur-Tescou	60	0	60
Brens	105	0	105
Briatexte	1024	0	1024
Cadalen	267	0	267
Cahuzac-sur-Vère	332	0	332
Castelnau-de-Montmiral	211	0	211
Cestayrols	85	0	85
Couffouleux (Parc des Massiès 2)	50	0	50
Florentin	357	0	357
<u>Gaillac en DSP</u>	<u>7 445</u>	0	<u>7 445</u>
Giroussens	174	0	174
Grazac	67	0	67
Labastide-de-Lévis	276	0	276
Labessière-Candeil	73	0	73
Lagrave	697	0	697
Larroque	61	0	61
Lasgraisses	177	0	177
Le Verdier	49	0	49
<u>Lisle sur Tarn en DSP</u>	<u>1 518</u>	0	<u>1518</u>
Loupiac	63	0	63
Montans	407	0	407
Montgaillard	35	0	35
Mézens	93	0	93
Parisot	233	0	233
Peyrole	127	0	127
Puybegon	104	0	104
Puycelsi	139	0	139
Rivières	407	0	407
Saint-Gauzens	108	0	108
Salvagnac	295	0	295
Senouillac	225	0	225
Técou	89	0	89
Vieux	55	0	55
Total régie exploitation communale	6 575	0	6 575
Total communes-Incluant les DSP	15 538	0	15 538

La **densité linéaire d'abonnés** en régie d'exploitation communale (nombre d'abonnés par km de réseau hors branchemen) est de **42,47 abonnés/km** au 31/12/2024.

Le **nombre d'habitants par abonné** en régie d'exploitation communale (population desservie rapportée au nombre d'abonné) est de **2,59 habitants/abonné** au 31/12/2024.

1.5. Volumes facturés

Abonnés	Volumes facturés exercice 2024 en m ³
Abonnés domestiques ⁽¹⁾	454 442
Abonnés non domestiques	0
Total des volumes facturés aux abonnés-Régie exploitation communale	454 442
Abonnés domestiques de <u>Gaillac en DSP</u>	824 779
Abonnés domestiques de <u>Lisle sur Tarn en DSP</u>	119 313
Total des volumes facturés aux abonnés-Incluant communes en DSP	1 398 534

(1) Les abonnés domestiques et assimilés sont ceux redevables à l'Agence de l'eau au titre de la pollution de l'eau d'origine domestique en application de l'article L213-10-3 du Code de l'environnement.

1.6. Autorisations de déversements d'effluents industriels (D.202.0)

Le nombre d'arrêtés autorisant le déversement d'eaux usées non-domestiques signés par la collectivité responsable du service de collecte des eaux usées en application et conformément aux dispositions de l'article L1331-10 du Code de la santé publique est de **0** au 31/12/2024.

1.7. Linéaire de réseaux de collecte (hors branchements) et/ou transfert

Le réseau de collecte et/ou transfert du service public d'assainissement collectif est constitué de :

Linéaire réseaux hors branchements	Linéaire réseau en Km en 2024
Réseau unitaire	36,6
Réseau séparatif d'eaux usées	118,2
Total du linéaire réseaux-Régie exploitation communale	154,8
Réseau d'eaux usées <u>Gaillac et Lisle sur Tarn en DSP</u>	156,50
Total linéaire réseaux-Incluant communes en DSP	311,3

40 ouvrages permettent la maîtrise des déversements d'effluents au milieu naturel par temps de pluie. (déversoir d'orage).

1.8. Ouvrages d'épuration des eaux usées

Le service gère **48** stations de traitement des eaux usées réparties ainsi :

- **45** en régie d'exploitation communale ;
- **3** en DSP

➤ Les fiches des stations, sont disponibles en annexe.

1.9. Quantités de boues issues des ouvrages d'épuration (D203.0)

Quantités de boues produites et évacuées des ouvrages d'épuration :

Boues entre le 1^{er} janvier et le 31 décembre 2024	Quantité de boues produites en tMS	Quantité de boues évacuées en tMS
Station d'épuration Aussac (Code Sandre : 0581020V001)	0	0
Station d'épuration Beauvais sur Tescou (Code Sandre : 0581024V002)	0	0
Station d'épuration Brens (Pendaries haut) (Code Sandre : 0581038V002)	0	0
Station d'épuration Brens (Saint Fons) (Code Sandre : 0581038V003)	0	0
Station d'épuration Briatexte (Code Sandre : 0581039V001)	0	0
Station d'épuration Cadalen (Code Sandre : 0581046V001)	130,32	130,32
Station d'épuration Cahuzac-sur-Vère (Ouest Lit bactérien) (Code Sandre : 0581051V001)	58,22	58,22
Station d'épuration Cahuzac-sur-Vère (Est – Roseaux) (Code Sandre : 0581051V003)	0	0
Station d'épuration Castelnau-de-Montmiral (Code Sandre : 0581064V002)	0	0
Station d'épuration Cestayrols (Code Sandre : 0581067V001)	0	0
Station d'épuration Couffouleux (Parc des Massières 2) (Code Sandre : 0581070V005)	0	0
Station d'épuration Florentin (Code Sandre : 0581093V002)	0	0

<u>Station d'épuration Gaillac en DSP (Boissel)</u> (Code Sandre : 058I099V003)	3,87	3,87
<u>Station d'épuration Gaillac Brens en DSP (Longueville)</u> (Code sandre : 058I099V004)	341,67	341,67
Station d'épuration Giroussens (C.O.R.A Parc des Massiès 1) (Code Sandre : 058I104V001)	0	0
Station d'épuration Giroussens (Bourg) (Code Sandre : 058I104V002)	0	0
Station d'épuration Grazac (Condel) (Code Sandre : 058I106V001)	19,32	19,32
Station d'épuration Grazac (Bourg) (Code Sandre : 058I106V002)	0	0
Station d'épuration Labastide-de-Lévis (Code Sandre : 058I112V002)	2,88	2,88
Station d'épuration Labessière Candeil (Les Clottes) (Code Sandre : 058I117V002)	22,28	22,28
Station d'épuration Labessière Candeil (La Pellissarié) (Code Sandre : 058I117V001)	15	15
Station d'épuration Lagrave (Bourg) (Code Sandre : 058I131V004)	15,88	15,88
Station d'épuration Lagrave (ZA de Bouissounade) (Code Sandre : 058I131V002)	0	0
Station d'épuration Larroque (Code Sandre : 058I136V001)	1,96	1,96
Station d'épuration Lasgraisses (Bourg) (Code Sandre : 058I138V003)	14,38	14,38
Station d'épuration Lasgraisses (Cussou) (Code Sandre : 058I138V002)	9,54	9,54
Station d'épuration Le Verdier (Code Sandre : 058I313V001)	0	0
<i>Station d'épuration Lisle sur Tarn</i> (Code sandre : 058I145V002)	46,2	26,95
Station d'épuration Loupiac (Bourg) (Code Sandre : 058I149V002)	0	0
Station d'épuration Montans (Bourg Ouest) (Code Sandre : 058I171V003)	0	0
Station d'épuration Montans (ZA Garrigue longue) (Code Sandre : 058I171V004)	129,66	129,66

Station d'épuration Montans (Bourg) (Code Sandre : 058I171V002)	0	0
Station d'épuration Montgaillard (Bourg) (Code Sandre : 058I178V001)	0	0
Station d'épuration Mézens (Code Sandre : 058I164V001)	0	0
Station d'épuration Parisot (Bousquet) (Code Sandre : 058I104V001)	0	0
Station d'épuration Parisot (Bourg) (Code Sandre : 058I202V003)	5,96	5,96
Station d'épuration Peyrole (Pas de Peyrole) (Code Sandre : 058I208V001)	0	0
Station d'épuration Peyrole (Bourg Saint Maurice) (Code Sandre : 058I208V002)	0	0
Station d'épuration Puybegon (Larmès) (Code Sandre : 058I215V002)	0	0
Station d'épuration Puybegon (Bourg) (Code Sandre : 058I215V001)	7,24	7,24
Station d'épuration Puycelsi (Code Sandre : 058I217V001)	0	0
Station d'épuration Rivières (Aiguelète) (Code Sandre : 058I131V004)	0	0
Station d'épuration Saint-Gauzens (La Baillé) (Code Sandre : 058I248V001)	0	0
Station d'épuration Salvagnac (Nord-Est) (Code Sandre : 058I276V002)	10	10
Station d'épuration Salvagnac (Ouest - Lagune) (Code Sandre : 058I276V001)	0	0
Station d'épuration Senouillac (Code Sandre : 058I283V002)	4,38	4,38
Station d'épuration Técou (Code Sandre : 058I294V003)	0	0
Station d'épuration Vieux (Code Sandre : 058I316V001)	0	0
Total des boues évacuées-Régie exploitation communale	447	447
Total des boues évacuées-Incluant communes en DSP	838,74	819,49

2. Tarification de l'assainissement et recettes du service

2.1. Modalités de tarification

La facture d'assainissement collectif comporte une part proportionnelle à la consommation de l'abonné, et peut également inclure une part indépendante de la consommation, dite part fixe (abonnement, etc.).

Les tarifs appliqués par les communes avant le transfert de la compétences assainissement collectif vers l'Agglomération Gaillac-Graulhet en 2020, ont été maintenus. Les tarifs ne sont donc pas harmonisés sur le territoire en 2024, cependant, il y a eu des révisions moindres à la marge.

Néanmoins, le souhait est d'**harmoniser le niveau des redevances avec ces trois objectifs** :

- Atteindre la convergence tarifaire au 31/12/2030 ;
- Equilibrer les enveloppes financières propres à chaque système d'assainissement communal (gérées isolément en analytique au sein du budget assainissement) ;
- Atteindre un tarif standard minimal supérieur ou égal au montant minimal fixé par l'Agence de l'Eau Adour Garonne.

Les tarifs applicables aux 01/01/2024 et 01/01/2025 pour la participation à l'assainissement collectif et la participation aux frais de branchement sont les suivants :

Commune	AU 01/01/2024			AU 01/04/2025	
	Participation pour l'Assainissement Collectif (PAC)(1)		Participation aux frais de branchement	Participation pour l'Assainissement Collectif (PAC)(1)	Participation aux frais de branchement
	NEUF	EXISTANT (max)		NEUF et EXISTANT*	
Aussac	4 000 €	4 000 €	--	4 000 €	2 800 €
Beauvais-sur-Tescou	5 500 €	5 500 €	--	4 000 €	2 800 €
Brens	4 800 €	4 800 €	Frais réels	4 800 €	2 800 €
Briatexte	4 000 €	3 500 €	1 636,36 €	4 000 €	2 800 €
Busque	3 000	3 000 €	--	3 500 €	2 800 €
Cadalen	2 520 €	2 520 €	--	3 500 €	2 800 €
Cahuzac-sur-Vère	4 800 €	500 €	2 272,73 €	4 800 €	2 800 €
Castelnau-de-Montmiral	458 €	458 €	--	3 000 €	2 800 €
Cestayrols	4 500 €	4 500 €	54,55 € (frais)	4 500 €	2 800 €
Couffouleux	Sous déclaration RCEAC en 2024			3 500 €	2 800 €
Florentin	20 €/m²	20 €/m²	--	3 000 €	2 800 €
Gaillac	3 000 €	3 000 €	Selon m²	3 500 €	2 800 €
Giroussens	4 500 €	2 100 €	--	4 500 €	2 800 €
Grazac	4 500 €	2 500 €	--	4 500 €	2 800 €

Labastide-de-Lévis	6 000 €	3 500 €	--	5 200 €	2 800 €
Labessière-Candeil	4 200 €	4 200 €	--	4 200 €	2 800 €
Lagrave	4 300 €	2 300 €	1200 € / 1440 €	4 300 €	2 800 €
Larroque			Frais réels	3 500 €	2 800 €
Lasgraisses	3 500 €	3 500 €	1 818,18 €	4 000 €	2 800 €
Lisle sur Tarn	30 €/m ²	30 €/m ²	--	2 800 €	3 500 €
Le Verdier	800 €	800 €	--	3 000 €	2 800 €
Loupiac	6 817,75 €	2 930,68 €	--	5 200 €	2 800 €
Mézens	5 000 €	1 000 €	909,09 €	5 000 €	2 800 €
Montans	5 000 €	2 500 €	--	5 000 €	2 800 €
Montgaillard	1 100 €	1 100 €	--	3 000 €	2 800 €
Parisot	3 500 €	2 500 €	--	3 500 €	2 800 €
Peyrole	4 000 €	4 000 €	--	4 000 €	2 800 €
Puybegon	4 500 €	1 500 €	--	4 500 €	2 800 €
Puycelsi	2 500 €	2 500 €	--	3 000 €	2 800 €
Rabastens	Sous déclaration RCEAC en 2024			3 500 €	2 800 €
Rivières	5 000 €	2 500 €	--	5 000 €	2 800 €
Saint-Gauzens	5 000 €	5 000 €	--	4 500 €	2 800 €
Saint-Urcisse	5 000 €	1 000 €	1 818,18 €	5 000 €	2 800 €
Salvagnac	2 500 €	2 500 €	--	3 000 €	2 800 €
Senouillac	5 000 €	3 500 €	1063,64 € /1472,73 €	4 000 €	2 800 €
Técou	4 000 €	4 000 €	--	4 000 €	2 800 €
Vieux	1 000 €	1 000 €	--	3 000 €	2 800 €

(1) Cette participation, créée par l'article 30 de la loi de finances rectificative pour 2012 n° 2012-354 du 14 mars 2012, correspond à l'ancienne Participation pour le Raccordement au Réseau d'Assainissement (PRRA), initialement Participation pour Raccordement à l'Egout (PRE)

(1) Tarifs pondéré	Au 01/01/2024	Au 01/01/2025
Part de la collectivité		
Part fixe (€ HT/an) Abonnement (2)	45,45 €	57,95 €
Part variable (€ HT/m³) Prix au m ³	1,36 €/m³	1,34 €/m ³
Taxes et redevances		
Taxes Taux de TVA (3)	10 %	10 %
Redevances Modernisation des réseaux de collecte (Agence de l'Eau)	0,25 €/m³	0,105 €/m ³

(1) Calcul pondéré au vu des tarifs différents et propres à chaque commune.

(2) Cet abonnement est celui pris en compte dans la facture 120 m³.

(3) L'assujettissement à la TVA est volontaire pour les services en régie et obligatoire en cas de délégation de service public.

Les délibérations fixant les différents tarifs et prestations aux abonnés pour l'exercice sont les suivantes :

- Délibération du **11/12/2023** effective à compter du 01/01/2024 **fixant les redevances parts fixes et les parts variables, et modifiée le 08/07/2024.**
- Délibération du **11/12/2023** effective à compter du 01/01/2024 **fixant la Participation pour le Raccordement au Réseau d'Assainissement, et modifiée le 08/07/2024.**
- Délibération du **11/12/2023** effective à compter du 01/01/2024 **fixant la participation aux frais de branchement, et modifiée le 08/07/2024.**

2.2. Facture d'assainissement type (D204.0)

Les tarifs applicables au 01/01/2024 et au 01/01/2025 pour une consommation d'un ménage de référence selon l'INSEE (120 m³/an) sont :

Facture type ⁽¹⁾	Au 01/01/2024 en €	Au 01/01/2025 en €	Variation en %
Part de la collectivité			
Part fixe annuelle	45,45	57,95	27,5%
Part proportionnelle	163,20	160,80	-1,5%
Montant HT de la facture de 120 m ³ revenant à la collectivité	208,65	218,75	4,8%
Part du délégataire			
Part fixe annuelle	-----	-----	----- %
Part proportionnelle	-----	-----	----- %
Montant HT de la facture de 120 m ³ revenant au délégataire	-----	-----	----- %
Taxes et redevances			
Redevance de modernisation des réseaux de collecte (Agence de l'Eau)	30,00	12,60	-8,3%
VNF Rejet :	-----	-----	----- %
Autre : -----	-----	-----	----- %
TVA	23,87	21,88	-8,3%
Montant des taxes et redevances pour 120 m ³	53,87	35,73	-33,7%
Total	262,52	254,48	-3,1%
Prix TTC au m³	2,19	2,12	-3,2%

⁽¹⁾ Calcul pondéré au vu des tarifs différents et propres à chaque commune.

ATTENTION : si la production et/ou le transport sont effectués par un autre service et sont facturés directement à l'abonné, il convient de rajouter ces tarifs dans le tableau précédent.

Dans le cas d'un EPCI, le tarif pour chaque commune au m3 est :

Communes	2024					2025				
	Part variable	Part fixe	Redev. Modernisa tion AEAG	Prix TTC pour 120 m3 eau	Prix TTC au m3 eau	Part variable	Part fixe	Redev. performance AEAG	Prix TTC pour 120 m3 eau	Prix TTC au m3 eau
Aussac	0,80	54,55	0,25	183,55	1,53	1,27	54,55	0,105	220,81	1,84
Beauvais-sur-Tescou	1,18	54,55	0,25	229,15	1,91	1,27	54,55	0,105	220,81	1,84
Brens	1,26	45,45	0,25	229,65	1,91	1,27	54,55	0,105	220,81	1,84
Briatexte	0,99	45,45	0,25	197,25	1,64	1,27	54,55	0,105	220,81	1,84
Busque	1,38	45,45	0,25	244,05	2,03	1,32	54,55	0,105	226,81	1,89
Cadalen	0,80	54,55	0,25	183,55	1,53	1,27	54,55	0,105	220,81	1,84
Cahuzac-sur-Vère	0,87	54,55	0,25	191,95	1,60	1,27	54,55	0,105	220,81	1,84
Castelnau-de-Montmiral	0,87	45,45	0,25	182,85	1,52	1,27	54,55	0,105	220,81	1,84
Cestayrols	1,27	65,45	0,25	250,85	2,09	1,27	65,45	0,105	231,71	1,93
Couffouleux	Sous déclaration RCEAC en 2024					1,69	54,55	0,105	271,21	2,26
Florentin	0,88	45,45	0,25	184,05	1,53	1,27	54,55	0,105	220,81	1,84
Gaillac	0,66	--	0,25	112,20	0,94	0,66	--	0,105	93,06	0,78
Giroussens	0,88	54,55	0,25	193,15	1,61	1,27	45,45	0,105	211,71	1,76
Grazac	0,72	65,45	0,25	184,85	1,54	1,18	65,45	0,105	220,91	1,84
Labastide-de-Lévis	1,88	73,64	0,25	332,24	2,77	1,95	73,64	0,105	321,50	2,68
Labessière-Candeil	0,88	45,45	0,25	184,05	1,53	1,27	45,45	0,105	211,71	1,76
Lagrange	1,02	65,45	0,25	220,85	1,84	1,18	65,45	0,105	220,91	1,84
Larroque	1,55	78	0,25	297,00	2,48	1,55	78,00	0,105	277,86	2,32
Lasgraisses	0,70	65,45	0,25	182,45	1,52	1,18	65,45	0,105	220,91	1,84
Lisle sur Tarn	2,58	45,45	0,25	388,05	3,25	2,58	45,45	0,105	368,91	3,07
Le Verdier	0,99	80	0,25	231,80	1,93	1,20	80,00	0,105	237,86	1,98
Loupiac	1,14	90,91	0,25	260,71	2,17	1,14	90,91	0,105	241,57	2,01
Mézens	1,14	45,45	0,25	215,25	1,79	1,27	54,55	0,105	220,81	1,84
Montans	1,06	45,45	0,25	205,65	1,71	1,27	54,55	0,105	220,81	1,84
Montgaillard	0,80	54,55	0,25	183,55	1,53	1,27	54,55	0,105	220,81	1,84
Parisot	0,80	54,55	0,25	183,55	1,53	1,27	54,55	0,105	220,81	1,84
Peyrole	0,87	45,45	0,25	182,85	1,52	1,27	54,55	0,105	220,81	1,84
Puybegon	0,87	45,45	0,25	182,85	1,52	1,27	54,55	0,105	220,81	1,84

Puycelsi	1,14	54,55	0,25	224,35	1,87	1,40	54,55	0,105	236,41	1,97
Rabastens	Sous déclaration RCEAC en 2024					1,32	54,55	0,105	226,81	1,89
Rivières	1,82	54,55	0,25	305,95	2,55	1,95	54,55	0,105	302,41	2,52
Saint-Gauzens	1,38	72,73	0,25	271,33	2,26	1,55	72,73	0,105	272,59	2,27
Saint-Urcisse	1,49	65,45	0,25	277,25	2,31	1,49	65,45	0,105	258,11	2,15
Salvagnac	1,07	54,55	0,25	215,95	1,80	1,27	54,55	0,105	220,81	1,84
Senouillac	1,55	65,45	0,25	284,45	2,37	1,69	65,45	0,105	282,11	2,35
Técou	1,09	45,45	0,25	209,25	1,74	1,27	54,55	0,105	220,81	1,84
Vieux	1,47	65,45	0,25	274,85	2,29	1,57	65,45	0,105	267,71	2,23

La facturation est effectuée avec une fréquence :

- annuelle
- semestrielle
- trimestrielle
- quadrimestrielle

Pour chaque élément du prix ayant évolué depuis l'exercice précédent, les éléments explicatifs (financement de travaux, remboursement de dettes, augmentation du coût des fournitures, etc.) sont les suivants :

Engagement d'une convergence vers un tarif unique d'assainissement collectif pour toutes les communes vers 2030.

2.3. Recettes

Recettes de la collectivité de l'exercice 2024 :

Type de recette	Exercice 2024 en € Régie exploitation communale	Exercice 2024 en € Toutes communes Incluant celles en DSP
Redevance eaux usées usage domestique		
Part fixe et part variable	818 201,51	
Dont redevance modernisation réseau de collecte Agence de l'Eau Adour Garonne	113 610,75	1 200 740,70
Recette pour boues et effluents importés	0	0
Régularisations (+/-)	0	0
Total recettes de facturation :	931 812,26	1 200 740,70
Recettes de raccordement (Participation à l'assainissement collectif et participation aux frais de branchement)	665 692,45	976 335,05
Prime de l'Agence de l'Eau	0	0
Contribution au titre des eaux pluviales	0	0
Recettes liées aux travaux (subventions)	981 548	981 548
Contribution exceptionnelle du budget général	0	0
Autres recettes (préciser)	0	0
Total autres recettes :	0	0
Total des recettes :	2 579 052,90	3 158 623,75

Recettes globales: Total des recettes au 31/12/2024 (toutes les factures émises par la collectivité comprenant les redevances diverses), facturées au prix de l'eau : **931 812,26 €**, pour les communes en régie d'exploitation communale.

3. Indicateurs de performance

3.1. Taux de desserte par le réseau d'assainissement collectif (P201.1)

Cet indicateur est le ratio entre le nombre d'abonnés desservis par le réseau d'assainissement collectif et le nombre d'abonnés potentiels déterminé à partir du document de zonage d'assainissement.

$$\text{taux de desserte par les réseaux d'eaux usées} = \frac{\text{nombre d'abonnés desservis}}{\text{nombre d'abonnés potentiels}} * 100$$

Pour l'exercice 2024, le taux de desserte par les réseaux d'eaux usées est de :

- **100%** des 6 575 abonnés potentiels pour les communes en régie d'exploitation communale ;
- **100%** des 7 745 abonnés sur Gaillac en délégation de service public ;
- **100%** des 1 518 abonnés pour Lisle sur Tarn en délégation de service public.

.....

3.2. Indice de connaissance et de gestion patrimoniale des réseaux (P202.2B)

L'indice de connaissance et de gestion patrimoniale des réseaux de collecte des eaux usées a évolué en 2013 (indice modifié par l'arrêté du 2 décembre 2013). De nouvelles modalités de calcul ayant été définies, les valeurs d'indice affichées à partir de l'exercice 2013 ne doivent pas être comparées à celles des exercices précédents.

L'obtention de 40 points pour les parties A et B ci-dessous est nécessaire pour considérer que le service dispose du descriptif détaillé des ouvrages de collecte et de transport des eaux usées mentionné à l'article D 2224-5-1 du code général des collectivités territoriales.

La valeur de cet indice varie entre 0 et 120 (ou 0 et 100 pour les services n'ayant pas la mission de distribution).

La valeur de l'indice est obtenue en faisant la somme des points indiqués dans les parties A, B et C décrites ci-dessous et avec les conditions suivantes :

- Les 30 points d'inventaire des réseaux (partie B) ne sont comptabilisés que si les 15 points des plans de réseaux (partie A) sont acquis.
- Les 75 points des autres éléments de connaissance et de gestion des réseaux (partie C) ne sont comptabilisés que si au moins 40 des 45 points de l'ensemble plans des réseaux et inventaire des réseaux (parties A + B) sont acquis.

3.3. Conformité de la collecte des effluents (P202.2B)

L'indice de connaissance et de gestion patrimoniale des réseaux de collecte des eaux usées a évolué en 2013 (indice modifié par l'arrêté du 2 décembre 2013). De nouvelles modalités de calcul ayant été définies, les valeurs d'indice affichées à partir de l'exercice 2013 ne doivent pas être comparées à celles des exercices précédents.

L'obtention de 40 points pour les parties A et B ci-dessous est nécessaire pour considérer que le service dispose du descriptif détaillé des ouvrages de collecte et de transport des eaux usées mentionné à l'article D 2224-5-1 du code général des collectivités territoriales.

La valeur de cet indice varie entre 0 et 120 (ou 0 et 100 pour les services n'ayant pas la mission de distribution).

La valeur de l'indice est obtenue en faisant la somme des points indiqués dans les parties A, B et C décrites ci-dessous et avec les conditions suivantes :

- Les 30 points d'inventaire des réseaux (partie B) ne sont comptabilisés que si les 15 points des plans de réseaux (partie A) sont acquis.
- Les 75 points des autres éléments de connaissance et de gestion des réseaux (partie C) ne sont comptabilisés que si au moins 40 des 45 points de l'ensemble plans des réseaux et inventaire des réseaux (parties A + B) sont acquis.

Indice de connaissance et de gestion patrimoniale des réseaux (P202.2B)	nombre de points	Valeur	points potentiels
PARTIE A : PLAN DES RESEAUX (15 points)			
VP.250 - Existence d'un plan de réseaux mentionnant la localisation des ouvrages annexes (relèvement, refoulement, déversoirs d'orage, ...) et les points d'autosurveillance du réseau VP.251 - Existence et mise en œuvre d'une procédure de mise à jour, au moins chaque année, du plan des réseaux pour les extensions, réhabilitations et renouvellements de réseaux (en l'absence de travaux, la mise à jour est considérée comme effectuée)			
VP.252 - Existence d'un inventaire des réseaux avec mention, pour tous les tronçons représentés sur le plan, du linéaire, de la catégorie de l'ouvrage et de la précision des informations cartographiques	oui : 10 points non : 0 point	Oui	10
VP.254 - Procédure de mise à jour des plans intégrant la mise à jour de l'inventaire des réseaux	oui : 5 points non : 0 point	Oui	5
VP.253 - Pourcentage du linéaire de réseau pour lequel l'inventaire des réseaux mentionne les matériaux et diamètres	0 à 15 points sous conditions (1) 50%	Non Oui	0
VP.255 - Pourcentage du linéaire de réseau pour lequel l'inventaire des réseaux mentionne la date ou la période de pose	0 à 15 points sous conditions (2)	25%	0
PARTIE C : AUTRES ELEMENTS DE CONNAISSANCE ET DE GESTION DES RESEAUX (75 points qui ne sont décomptés que si 40 points au moins ont été obtenus en partie A et B)			
VP.256 - Pourcentage du linéaire de réseau pour lequel le plan des réseaux mentionne l'altimétrie	0 à 15 points sous conditions (3)	15%	0
VP.257 - Localisation et description des ouvrages annexes (relèvement, refoulement, déversoirs d'orage, ...)	oui : 10 points non : 0 point	Oui	10
VP.258 - Inventaire mis à jour, au moins chaque année, des équipements électromécaniques existants sur les ouvrages de collecte et de transport des eaux usées (en l'absence de modifications, la mise à jour est considérée comme effectuée)	oui : 10 points non : 0 point	Non	0
VP.259 - Nombre de branchements de chaque tronçon dans le plan ou l'inventaire des réseaux (4)	oui : 10 points non : 0 point	Non	0
VP.260 - Localisation des interventions et travaux réalisés (curage curatif, désobstruction, réhabilitation, renouvellement, ...) pour chaque tronçon de réseau	oui : 10 points non : 0 point	Non	0
VP.261 - Existence et mise en œuvre d'un programme pluriannuel d'inspection et d'auscultation du réseau assorti d'un document de suivi contenant les dates des inspections et les réparations ou travaux qui en résultent	oui : 10 points non : 0 point	Non	0
VP.262 - Existence et mise en œuvre d'un plan pluriannuel de renouvellement (programme détaillé assorti d'un estimatif portant sur au moins 3 ans)	oui : 10 points non : 0 point	Non	0
TOTAL (indicateur P202.2B)	120	-	15

(1) l'existence de l'inventaire et d'une procédure de mise à jour ainsi qu'une connaissance minimum de 50 % des matériaux et diamètres sont requis pour obtenir les 10 premiers points. Si la connaissance des matériaux et diamètres atteint 60, 70, 80, 90 ou 95%, les points supplémentaires sont respectivement de 1, 2, 3, 4 et 5

(2) l'existence de l'inventaire ainsi qu'une connaissance minimum de 50 % des périodes de pose sont requis pour obtenir les 10 premiers points. Si la connaissance des périodes de pose atteint 60, 70, 80, 90 ou 95%, les points supplémentaires sont respectivement de 1, 2, 3, 4 et 5

(3) si la connaissance de l'altimétrie atteint 50, 60, 70, 80, 90 ou 95%, les points obtenus sont respectivement de 10, 11, 12, 13, 14 et 15

(4) non pertinent si le service n'a pas la mission de collecte

L'indice de connaissance et de gestion patrimoniale des réseaux du service est **15** pour l'exercice 2024.

3.4. Conformité de la collecte des effluents (P203.3)

Cet indicateur – de valeur 0 (non-conforme) ou 100 (conforme) pour chaque système de collecte (ensemble de réseaux aboutissant à une même station) – s'obtient auprès des services de la Police de l'Eau.

Un indice de conformité global pour le service est ensuite obtenu en pondérant par l'importance de la charge brute de pollution organique transitant par chaque système.

Station d'épuration	Charge brute de pollution transitant par le système de collecte en kg DBO5/j pour l'exercice 2024	Conformité exercice 2024 0 ou 100
Station d'épuration Aussac	9,1	100
Station d'épuration Beauvais sur Tescou	12	100
Station d'épuration Brens (Pendaries haut)	5,4	100
Station d'épuration Brens (Saint Fons)	7,8	100
Station d'épuration Briatexte	26,7	100
Station d'épuration Cadalen	53,1	100
Station d'épuration Cahuzac-sur-Vère (Ouest Lit bactérien)	4	100
Station d'épuration Cahuzac-sur-Vère (Est - Roseaux)	7,48	100
Station d'épuration Castelnau-de-Montmiral	7	100
Station d'épuration Cestayrols	6,1	100
Station d'épuration Couffouleux (C.O.R.A Parc des Massiès 2)	2,9	100
Station d'épuration Florentin	10,7	100
Station d'épuration <u>Gaillac en DSP</u> (<i>Boissel et Longueville</i>)	719,51	100
Station d'épuration Giroussens (C.O.R.A Parc des Massiès 1)	12	100
Station d'épuration Giroussens (Bourg)	8,4	100
Station d'épuration Grazac (Condel)	4,5	100
Station d'épuration Grazac (Bourg)	3	100
Station d'épuration Labastide-de-Lévis	32,4	100
Station d'épuration Labessière Candeil (Les Clottes)	6	100
Station d'épuration Labessière Candeil (La Pellissarié)	6	100
Station d'épuration Lagrave (Bourg)	47,9	100
Station d'épuration Lagrave (ZA de Bouissounade)	9	100
Station d'épuration Larroque	9	100
Station d'épuration Lasgraisses (Bourg)	7,5	100
Station d'épuration Lasgraisses (Cussou)	2,7	100
Station d'épuration Le Verdier	9	100
Station <u>L'isle sur Tarn en DSP</u>	154,70	100

Station d'épuration Loupiac (Bourg)	9	100
Station d'épuration Montans (Bourg Ouest)	8,1	100
Station d'épuration Montans (ZA Garrigue longue)	72,5	100
Station d'épuration Montans (Bourg)	23,9	100
Station d'épuration Montgaillard (Bourg)	1,02	100
Station d'épuration Mézens	25,8	100
Station d'épuration Parisot (Bousquet)	6	100
Station d'épuration Parisot (Bourg)	10,7	100
Station d'épuration Peyrole (Pas de Peyrole)	12	100
Station d'épuration Peyrole (Bourg Saint Maurice)	5,4	100
Station d'épuration Puybegon (Larmès)	11,4	100
Station d'épuration Puybegon (Bourg)	3	100
Station d'épuration Puycelsi	12	100
Station d'épuration Rivières (Aiguelète)	22,6	100
Station d'épuration Saint-Gauzens (La Baillé)	15	100
Station d'épuration Salvagnac (Nord-Est)	23	100
Station d'épuration Salvagnac (Ouest - Lagune)	19,1	100
Station d'épuration Senouillac	18,8	100
Station d'épuration Técou	10,2	100
Station d'épuration Vieux	9	100

Pour l'exercice 2024, l'indice global de conformité de la collecte des effluents est **100** pour :

- Les communes en régie d'exploitation communale ;
- Les communes en DSP.

3.5. Conformité des équipements des stations de traitement des eaux usées (P204.3)

(uniquement pour les STEU d'une capacité > 2000 EH)

Cet indicateur – de valeur 0 (non-conforme) ou 100 (conforme) pour chaque station de traitement des eaux usées d'une capacité > 2000 EH – s'obtient auprès des services de la Police de l'Eau.

Un indice de conformité global pour le service est ensuite obtenu en pondérant par les charges brutes de pollution organique pour le périmètre du système de traitement de chaque station de traitement des eaux usées.

Station d'épuration	Charge brute de pollution organique reçue par la station de traitement des eaux usées en kg DBO5/j exercice 2024	Conformité exercice 2024 0 ou 100
Station d'épuration Aussac	9,1	100
Station d'épuration Beauvais sur Tescou	12	100
Station d'épuration Brens (Pendaries haut)	5,4	100
Station d'épuration Brens (Saint Fons)	7,8	100
Station d'épuration Briatexte	26,7	100
Station d'épuration Cadalen	53,1	100
Station d'épuration Cahuzac-sur-Vère (Ouest Lit bactérien)	4	100
Station d'épuration Cahuzac-sur-Vère (Est - Roseaux)	7,48	100
Station d'épuration Castelnau-de-Montmiral	7	100
Station d'épuration Cestayrols	6,1	100
Station d'épuration Couffouleux (C.O.R.A Parc des Massiès 2)	2,9	100
Station d'épuration Florentin	10,7	100
Station d'épuration <i>Gaillac en DSP (Boissel et Longueville)</i>	719,51	100
Station d'épuration Giroussens (C.O.R.A Parc des Massiès 1)	12	100
Station d'épuration Giroussens (Bourg)	8,4	100
Station d'épuration Grazac (Condé)	4,5	100
Station d'épuration Grazac (Bourg)	3	100
Station d'épuration Labastide-de-Lévis	32,4	100
Station d'épuration Labessière Candeil (Les Clottes)	6	100
Station d'épuration Labessière Candeil (La Pellissarié)	6	100
Station d'épuration Lagrave (Bourg)	47,9	100
Station d'épuration Lagrave (ZA de Bouissounade)	9	100
Station d'épuration Larroque	9	100
Station d'épuration Lasgraisses (Bourg)	7,5	100

Station d'épuration Lasgraisses (Cussou)	2,7	100
Station d'épuration Le Verdier	9	100
Station d'épuration <i>Lisle sur Tarn en DSP</i>	154,70	100
Station d'épuration Loupiac (Bourg)	9	100
Station d'épuration Montans (Bourg Ouest)	8,1	100
Station d'épuration Montans (ZA Garrigue longue)	72,5	100
Station d'épuration Montans (Bourg)	23,9	100
Station d'épuration Montgaillard (Bourg)	1,02	100
Station d'épuration Mézens	25,8	100
Station d'épuration Parisot (Bousquet)	6	100
Station d'épuration Parisot (Bourg)	10,7	100
Station d'épuration Peyrole (Pas de Peyrole)	12	100
Station d'épuration Peyrole (Bourg Saint Maurice)	5,4	100
Station d'épuration Puybegon (Larmès)	11,4	100
Station d'épuration Puybegon (Bourg)	3	100
Station d'épuration Puycelsi	12	100
Station d'épuration Rivières (Aiguelète)	22,6	100
Station d'épuration Saint-Gauzens (La Baillé)	15	100
Station d'épuration Salvagnac (Nord-Est)	23	100
Station d'épuration Salvagnac (Ouest - Lagune)	19,1	100
Station d'épuration Senouillac	18,8	100
Station d'épuration Técou	10,2	100
Station d'épuration Vieux	9	100

Pour l'exercice 2024, l'indice global de conformité des équipements des STEU est **100** pour :

- Les communes en régie d'exploitation communale ;
- Les communes en DSP.

3.6. Conformité de la performance des ouvrages d'épuration (P205.3)

(uniquement pour les STEU d'une capacité > 2000 EH)

Cet indicateur – de valeur 0 (non-conforme) ou 100 (conforme) pour chaque station de traitement des eaux usées d'une capacité > 2000 EH – s'obtient auprès de la Police de l'Eau.

Un indice de conformité global pour le service est ensuite obtenu en pondérant par les charges brutes de pollution organique pour le périmètre du système de traitement de chaque station de traitement des eaux usées.

Station d'épuration	Charge brute de pollution organique reçue par la station de traitement des eaux usées en kg DBO5/j exercice 2024	Conformité exercice 2024 0 ou 100
Station d'épuration Aussac	9,1	100
Station d'épuration Beauvais sur Tescou	12	100
Station d'épuration Brens (Pendaries haut)	5,4	100
Station d'épuration Brens (Saint Fons)	7,8	100
Station d'épuration Briatexte	26,7	100
Station d'épuration Cadalen	53,1	100
Station d'épuration Cahuzac-sur-Vère (Ouest Lit bactérien)	4	100
Station d'épuration Cahuzac-sur-Vère (Est - Roseaux)	7,48	100
Station d'épuration Castelnau-de-Montmiral	7	100
Station d'épuration Cestayrols	6,1	100
Station d'épuration Couffouleux (C.O.R.A Parc des Massiès 2)	2,9	100
Station d'épuration Florentin	10,7	100
Station d'épuration <u>Gaillac en DSP (Boissel et Longueville)</u>	719,51	100
Station d'épuration Giroussens (C.O.R.A Parc des Massiès 1)	12	100
Station d'épuration Giroussens (Bourg)	8,4	100
Station d'épuration Grazac (Condel)	4,5	100
Station d'épuration Grazac (Bourg)	3	100
Station d'épuration Labastide-de-Lévis	32,4	100
Station d'épuration Labessière Candeil (Les Clottes)	6	100
Station d'épuration Labessière Candeil (La Pellissarié)	6	100
Station d'épuration Lagrave (Bourg)	47,9	100
Station d'épuration Lagrave (ZA de Bouissounade)	9	100
Station d'épuration Larroque	9	100
Station d'épuration Lasgraisses (Bourg)	7,5	100
Station d'épuration Lasgraisses (Cussou)	2,7	100

Station d'épuration Le Verdier	9	100
Station d'épuration <i>Lisle sur Tarn en DSP</i>	154,70	100
Station d'épuration Loupiac (Bourg)	9	100
Station d'épuration Montans (Bourg Ouest)	8,1	100
Station d'épuration Montans (ZA Garrigue longue)	72,5	100
Station d'épuration Montans (Bourg)	23,9	100
Station d'épuration Montgaillard (Bourg)	1,02	100
Station d'épuration Mézens	25,8	100
Station d'épuration Parisot (Bousquet)	6	100
Station d'épuration Parisot (Bourg)	10,7	100
Station d'épuration Peyrole (Pas de Peyrole)	12	100
Station d'épuration Peyrole (Bourg Saint Maurice)	5,4	100
Station d'épuration Puybegon (Larmès)	11,4	100
Station d'épuration Puybegon (Bourg)	3	100
Station d'épuration Puycelsi	12	100
Station d'épuration Rivières (Aiguelète)	22,6	100
Station d'épuration Saint-Gauzens (La Baillé)	15	100
Station d'épuration Salvagnac (Nord-Est)	23	100
Station d'épuration Salvagnac (Ouest - Lagune)	19,1	100
Station d'épuration Senouillac	18,8	100
Station d'épuration Técou	10,2	100
Station d'épuration Vieux	9	100

Pour l'exercice 2024, l'indice global de conformité de la performance des ouvrages d'épuration est **100** pour :

- Les communes en régie d'exploitation communale ;
- Les communes en DSP.

3.7. Taux de boues évacuées selon les filières conformes à la réglementation (P206.3)

Une filière d'évacuation des boues d'épuration est dite conforme si elle remplit les deux conditions suivantes :

- le transport des boues est effectué conformément à la réglementation en vigueur,
- la filière de traitement est autorisée ou déclarée selon son type et sa taille.

Les évacuations des boues des stations d'épurations du territoire sont réalisées soit vers la station d'épuration d'eau usées de Graulhet ou de Gaillac.

Station d'épuration	tMS 2024	Tonnage total de matières sèches évacuées conformes en 2024	Devenir évacuation des boues 2024
Station d'épuration Aussac	0	0	Stockage sur site
Station d'épuration Beauvais sur Tescou	0	0	Stockage sur site
Station d'épuration Brens (Pendaries haut)	0	0	Stockage sur site
Station d'épuration Brens (Saint Fons)	0	0	Stockage sur site
Station d'épuration Briatexte	0	0	Stockage sur site
Station d'épuration Cadalen	130,32	130,32	STEU ⁽ⁱ⁾
Station d'épuration Cahuzac-sur-Vère (Ouest)	58,22	58,22	STEU ⁽ⁱ⁾
Station d'épuration Cahuzac-sur-Vère (Est)	0	0	Stockage sur site
Station d'épuration Castelnau-de-Montmiral	0	0	Stockage sur site
Station d'épuration Cestayrols	0	0	Stockage sur site
Station d'épuration Florentin	0	0	Stockage sur site
Station d'épuration <u>Gaillac en DSP (Boissel et Longueville)</u>	362,35	362,35	STEU ⁽ⁱ⁾
Station d'épuration Giroussens (Parc des Massiès 1)	0	0	Stockage sur site
Station d'épuration Giroussens (Bourg)	0	0	Stockage sur site
Station d'épuration Grazac (Condel)	19,32	19,32	STEU ⁽ⁱ⁾
Station d'épuration Grazac (Bourg)	0	0	Stockage sur site
Station d'épuration Labastide-de-Lévis	2,88	2,88	STEU ⁽ⁱ⁾
Station d'épuration Labessière Candeil (Les Clottes)	22,28	22,28	STEU ⁽ⁱ⁾
Station d'épuration Labessière Candeil (La Pellissarié)	15	15	STEU ⁽ⁱ⁾
Station d'épuration Lagrave (Bourg)	15,88	15,88	STEU ⁽ⁱ⁾
Station d'épuration Lagrave (ZA de Bouissounade)	0	0	Stockage sur site
Station d'épuration Larroque	1,96	1,96	STEU ⁽ⁱ⁾
Station d'épuration Lasgraisses (Bourg)	14,38	14,38	STEU ⁽ⁱ⁾
Station d'épuration Lasgraisses (Cussou)	9,54	9,54	STEU ⁽ⁱ⁾

Station d'épuration Le Verdier	0	0	Stockage sur site
Station d'épuration <i>Lisle sur Tarn en DSP</i>	26,95	26,95	STEU ⁽ⁱ⁾
Station d'épuration Loupiac (Bourg)	0	0	Stockage sur site
Station d'épuration Montans (Bourg Ouest)	0	0	Stockage sur site
Station d'épuration Montans (ZA Garrigue longue)	129,66	129,66	STEU ⁽ⁱ⁾
Station d'épuration Montans (Bourg)	0	0	Stockage sur site
Station d'épuration Montgaillard (Bourg)	0	0	Stockage sur site
Station d'épuration Mézens	0	0	Stockage sur site
Station d'épuration Parisot (Bousquet)	0	0	Stockage sur site
Station d'épuration Parisot (Bourg)	5,96	5,96	STEU ⁽ⁱ⁾
Station d'épuration Peyrole (Pas de Peyrole)	0	0	Stockage sur site
Station d'épuration Peyrole (Bourg Saint Maurice)	0	0	Stockage sur site
Station d'épuration Puybegon (Larmès)	0	0	Stockage sur site
Station d'épuration Puybegon (Bourg)	7,24	7,24	STEU ⁽ⁱ⁾
Station d'épuration Puycelsi	0	0	Stockage sur site
Station d'épuration Rivières (Aiguelète)	0	0	Stockage sur site
Station d'épuration Saint-Gauzens (La Baillé)	0	0	Stockage sur site
Station d'épuration Salvagnac (Nord-Est)	10	10	STEU ⁽ⁱ⁾
Station d'épuration Salvagnac (Ouest - Lagune)	0	0	Stockage sur site
Station d'épuration Senouillac	4,38	4,38	STEU ⁽ⁱ⁾
Station d'épuration Técou	0	0	Stockage sur site
Station d'épuration Vieux	0	0	Stockage sur site

⁽ⁱ⁾ L'évacuation vers une STEU d'un autre service peut être considérée comme une filière conforme si le service qui réceptionne les boues a donné son accord (convention de réception des effluents) et si sa STEU dispose elle-même d'une filière conforme.

$$\text{taux de boues évacuées selon les filières conformes à la réglementation} = \frac{\text{TMS admis par une filière conforme}}{\text{TMS total évacué par toutes les filières}} *100$$

Pour l'exercice 2024, le taux de boues évacuées selon les filières conformes à la réglementation est **100** pour :

- Les communes en régie d'exploitation communale ;
- Les communes en DSP.

Indicateurs supplémentaires concernant les seules collectivités disposant d'une Commission Consultative des Services Publics Locaux (CCSPL)

3.8. Taux de débordement des effluents dans les locaux des usagers (P251.1)

L'indicateur mesure un nombre d'évènements ayant un impact direct sur les habitants, de par l'impossibilité de continuer à rejeter les effluents au réseau public et les atteintes portées à l'environnement (nuisance, pollution). Il a pour objet de quantifier les dysfonctionnements du service dont les habitants ne sont pas responsables à titre individuel.

L'exercice 2024, 0 demandes d'indemnisation ont été déposées en vue d'un dédommagement.

$$\text{taux de débordement des effluents pour 1000 hab} = \frac{\text{nombre de demandes d'indemnisation déposées en vue d'un dédommagement}}{\text{nombre d'habitants desservis}} * 1000$$

Pour l'exercice 2024, le taux de débordement des effluents est de 0 pour 1000 habitants.

3.9. Points noirs du réseau de collecte (P252.2)

Cet indicateur donne un éclairage sur l'état et le bon fonctionnement du réseau de collecte des eaux usées à travers le nombre de points sensibles nécessitant des interventions d'entretien spécifiques ou anormalement fréquentes.

Est un point noir tout point du réseau nécessitant au moins deux interventions par an (préventive ou curative), quelle que soit la nature du problème (contre-pente, racines, déversement anormal par temps sec, odeurs, mauvais écoulement, etc.) et celle de l'intervention (curage, lavage, mise en sécurité, etc.).

Sont à prendre en compte les interventions sur les parties publiques des branchements et – si l'intervention est nécessitée par un défaut situé sur le réseau public – dans les parties privatives des usagers.

Nombre de points noirs pour l'exercice 2024 : 2

$$\text{nombre de points noirs ramené à 100 km de réseau} = \frac{\text{nombre de points noirs}}{\text{linéaire du réseau de collecte hors branchements}} * 100$$

Pour l'exercice 2024, le nombre de points noirs est de 1,3 par 100 km de réseau.

3.10. Taux moyen de renouvellement des réseaux de collecte (P253.2)

Ce taux est le quotient, exprimé en pourcentage, de la moyenne sur 5 ans du linéaire de réseau renouvelé par la longueur totale du réseau. Le linéaire renouvelé inclut les sections de réseaux remplacées à l'identique ou renforcées ainsi que les sections réhabilitées. Les interventions ponctuelles effectuées pour mettre fin à un incident localisé en un seul point du réseau ne sont pas comptabilisées, même si un élément de canalisation a été remplacé.

Renouvellement réseau AC		2020			2021			2022		
		KM RESEAU RENOUVELE / AN			KM RESEAU RENOUVELE / AN			KM RESEAU RENOUVELE / AN		
Entité de gestion	KM réseau au transfert de compétence	Renouvelé	TOTAL cumulé	TAUX	Renouvelé	TOTAL cumulé	TAUX	Renouvelé	TOTAL cumulé	TAUX
Régie communale	155,368	0	155,368	0%	0	155,368	0%	1,402	156,770	0,88%
DSP Gaillac	92,166	2,721	94,887	2,79%	0,553	95,440	0,57%	1,508	96,948	1,55%
DSP Lisle sur Tarn	25,50	0	25,460	0%	0	25,460	0%	0,95	26,410	3,51%
TOTAL KM		2,721	275,715		0,553	276,268		3,86	280,128	
<i>RENOUVELLEMENT RESEAU TERRITOIRE D'ASSAINISSEMENT COLLECTIF DU SYNDICAT</i>		Taux année 2020 >		0,96%	Taux année 2021 >		0,20%	Taux année 2022 >		1,36%

Renouvellement réseau AC		2023			2024			TOTAL RESEAU RENOUVELE SUR 5 ANS EN KM	P253.2 TAUX MOYEN DE RENOUVELLEMENT DU RESEAU SUR 5 ANS
		KM RESEAU RENOUVELE / AN			KM RESEAU RENOUVELE / AN				
Entité de gestion	KM réseau au transfert de compétence	Renouvelé	TOTAL cumulé	TAUX	Renouvelé	TOTAL cumulé	TAUX		
Régie communale	155,368	1,23	158,000	0,78%	0,685	158,685	0,43%	3,317	0,42%
DSP Gaillac	92,166	0,261	97,209	0,27%	0,216	97,425	0,22%	5,259	1,08%
DSP Lisle sur Tarn	25,50	0,09	26,500	0,33%	0,554	27,054	2,05%	1,594	1,18%
TOTAL KM		1,581	281,709		1,455	283,164		10,17	
<i>RENOUVELLEMENT RESEAU TERRITOIRE D'ASSAINISSEMENT</i>		Taux année 2023 >		0,56%	Taux année 2024 >		0,51%		

Le taux moyen de renouvellement des réseaux est :

$$\text{taux moyen de renouvellement des réseaux} = \frac{L_N + L_{N-1} + L_{N-2} + L_{N-3} + L_{N-4}}{5 * \text{linéaire du réseau de desserte}} * 100$$

Pour l'exercice 2024, le taux moyen de renouvellement des réseaux calculé sur 5 ans pour la régie d'exploitation communale est de **0,42 %**.

3.11. Conformité des performances des équipements d'épuration (P254.3)

Cet indicateur est le pourcentage de bilans réalisés sur 24 heures dans le cadre de l'autosurveillance qui sont conformes soit à l'arrêté préfectoral, soit au manuel d'autosurveillance établis avec la Police de l'Eau (en cas d'absence d'arrêté préfectoral et de manuel d'autosurveillance, l'indicateur n'est pas évalué). Les bilans jugés utilisables pour évaluer la conformité des rejets mais montrant que l'effluent arrivant à la station est en-dehors des limites de capacité de traitement de celle-ci (que ce soit en charge hydraulique ou en pollution) sont à exclure.

La conformité des performances des équipements d'épuration se calcule pour chaque STEU de capacité > 2000 EH selon la formule suivante :

$$\text{conformité des performances des équipements d'épuration} = \frac{\text{nombre de bilans conformes}}{\text{nombre de bilans réalisés}} * 100$$

Pour l'exercice 2024, les indicateurs de chaque STEU de capacité > 2000 EH sont les suivants :

Station d'épuration	Nombre de bilans réalisés exercice 2024	Nombre de bilans conformes exercice 2024	Pourcentage de bilans conformes exercice 2024
Station d'épuration Aussac	1	1	100
Station d'épuration Beauvais sur Tescou	1	1	100
Station d'épuration Brens (Pendaries haut)	1	1	100
Station d'épuration Brens (Saint Fons)	1	1	100
Station d'épuration Briatexte	2	2	100
Station d'épuration Cadalen	1	0	0
Station d'épuration Cahuzac-sur-Vère (Ouest Lit bactérien)	1	1	100
Station d'épuration Cahuzac-sur-Vère (Est - Roseaux)	1	1	100
Station d'épuration Castelnau-de-Montmiral	2	2	100
Station d'épuration Cestayrols	1	1	100
Station d'épuration Florentin	1	1	100
Station d'épuration <i>Gaillac en DSP (Boissel et Longueville)</i>	53	52	98
Station d'épuration Giroussens (C.O.R.A Parc des Massiès 1)	1	0	0
Station d'épuration Giroussens (Bourg)	1	1	100
Station d'épuration Grazac (Condel)	1	0	0
Station d'épuration Grazac (Bourg)	1	0	0
Station d'épuration Labastide-de-Lévis	1	1	100
Station d'épuration Labessière Candeil (Les Clottes)	1	0	0
Station d'épuration Labessière Candeil (La Pellissarié)	1	0	0

Station d'épuration Lagrave (Bourg)	2	2	100
Station d'épuration Lagrave (ZA de Bouissounade)	1	0	0
Station d'épuration Larroque	1	0	0
Station d'épuration Lasgraisses (Bourg)	2	2	100
Station d'épuration Lasgraisses (Cussou)	1	0	0
Station d'épuration <i>Lisle sur Tarn en DSP</i>	12	12	100
Station d'épuration Le Verdier	1	1	100
Station d'épuration Loupiac (Bourg)	1	1	100
Station d'épuration Montans (Bourg Ouest)	2	2	100
Station d'épuration Montans (ZA Garrigue longue)	1	1	100
Station d'épuration Montans (Bourg)	1	1	100
Station d'épuration Montgaillard (Bourg)	2	2	100
Station d'épuration Mézens	1	0	0
Station d'épuration Parisot (Bousquet)	1	1	100
Station d'épuration Parisot (Bourg)	1	1	100
Station d'épuration Peyrole (Pas de Peyrole)	1	1	100
Station d'épuration Peyrole (Bourg Saint Maurice)	1	1	100
Station d'épuration Puybegon (Larmès)	1	1	100
Station d'épuration Puybegon (Bourg)	1	0	0
Station d'épuration Puycelsi	1	0	0
Station d'épuration Rivières (Aiguelète)	2	2	100
Station d'épuration Saint-Gauzens (La Baillé)	2	1	100
Station d'épuration Salvagnac (Nord-Est)	2	0	0
Station d'épuration Salvagnac (Ouest - Lagune)	1	0	0
Station d'épuration Senouillac	2	0	0
Station d'épuration Técou	1	1	100
Station d'épuration Vieux	1	0	0

Un indice de conformité global pour le service est ensuite obtenu en pondérant par les charges annuelles en DBO₅ arrivant sur le périmètre du système de traitement de chaque station de traitement des eaux usées.

Pour l'exercice 2024, l'indice global de conformité des performances des équipements d'épuration est pour celles exploitée en :

- Régie d'exploitation communale : **65**
- DSP pour gaillac : **98**
- DSP pour Lisle sur Tarn : **100**

3.12. Indice de connaissance des rejets au milieu naturel (P255.3)

La valeur de cet indice est comprise entre 0 et 120, avec le barème suivant :

L'obtention des 80 premiers points se fait par étape, la deuxième ne pouvant être acquise si la première ne l'est		Exercice 2024
20	Identification sur plan et visite de terrain pour localiser les points de rejet potentiels aux milieux récepteurs	Oui
+ 10	Évaluation sur carte et sur une base forfaitaire de la pollution collectée en amont de chaque point potentiel	Oui
+ 20	Enquêtes de terrain pour situer les déversements, témoins de rejet pour en identifier le moment et l'importance	Non
+ 30	Mesures de débit et de pollution sur les rejets (cf. arrêté du 22/12/1994 relatif à la surveillance des ouvrages)	Oui
Les 40 points ci-dessous peuvent être obtenus si le service a déjà collecté les 80 points ci-dessus		
+ 10	Rapport sur la surveillance des réseaux et STEU des agglomérations d'assainissement et ce qui en est résulté	Oui
+ 10	Connaissance de la qualité des milieux récepteurs et évaluation de l'impact des rejets	Non
Pour les secteurs équipés en réseaux séparatifs ou partiellement séparatifs		
+ 10	Évaluation de la pollution déversée par les réseaux pluviaux au milieu récepteur, les émissaires concernés devant drainer au moins 70% du territoire desservi en amont, les paramètres observés étant à minima la pollution organique (DCO) et l'azote organique total	Non
Pour les secteurs équipés en réseaux unitaires ou mixtes		
+ 10	Mise en place d'un suivi de la pluviométrie caractéristique du service d'assainissement et des rejets des principaux déversoirs d'orage	Non

L'indice de connaissance des rejets au milieu naturel du service est **30**.

3.13. Durée d'extinction de la dette de la collectivité (P256.2)

La durée d'extinction de la dette se définit comme la durée théorique nécessaire pour rembourser la dette du service si la collectivité affecte à ce remboursement la totalité de l'autofinancement dégagé par le service ou épargne brute annuelle (recettes réelles – dépenses réelles, calculée selon les modalités prescrites par l'instruction comptable M49).

$$\text{durée d'extinction de la dette pour l'année de l'exercice} = \frac{\text{encours de la dette au 31 décembre de l'exercice}}{\text{épargne brute annuelle}}$$

Durée d'extinction de la dette-Régie d'exploitation communale	Exercice 2024
Encours de la dette en €	14 456 120 €
Epargne brute annuelle en €	2 425 087 €
Durée d'extinction de la dette théorique et minimum pour le remboursement de la dette (indicateur P256.2)	6 ans

3.14. Taux d'impayés sur les factures de l'année précédente (P257.0)

Ne sont ici considérées que les seules factures portant sur l'assainissement collectif proprement dit. Sont donc exclues les factures de réalisation de branchements et de travaux divers, ainsi que les éventuels avoirs distribués (par exemple suite à une erreur de facturation ou à une fuite).

Toute facture impayée au 31/12/2024 est comptabilisée, quel que soit le motif du non-paiement.

$$\text{taux d'impayés sur les factures de l'année précédente} = \frac{\text{montant d'impayés au titre de l'année précédente tel que connu au 31 décembre de l'année en cours}}{\text{chiffre d'affaires TTC (hors travaux) au titre de l'année précédente}} *100$$

Taux d'impayés sur les factures-Régie d'exploitation communale	Exercice 2024
Montant d'impayés en € au titre de l'année 2023 tel que connu au 31/12/2024	33 381,89 €
Chiffre d'affaires TTC facturé (hors travaux) en € au titre de l'année 2023	1 610 564,40 €
Taux d'impayés en % sur les factures d'assainissement 2023	2,07 %

3.15. Taux de réclamations (P258.1)

Cet indicateur reprend les réclamations écrites de toutes natures relatives au service de l'assainissement collectif, à l'exception de celles qui sont relatives au niveau de prix (cela comprend notamment les réclamations réglementaires, y compris celles qui sont liées au règlement de service).

Existence d'un dispositif de mémorisation des réclamations reçues [] Oui [] Non

La collectivité est équipée d'un logiciel métier de gestion des dossiers des particuliers en assainissement collectif, qui permet notamment de noter toutes les demandes reçues.

Nombre de réclamations écrites reçues par l'opérateur : 0

Nombre de réclamations écrites reçues par la collectivité : 2

$$\text{taux de réclamations} = \frac{\text{nombre de réclamations (hors prix) laissant une trace écrite}}{\text{nombre total d'abonnés du service}} * 1000$$

Pour l'exercice 2024, le taux de réclamations est de **0,31** pour 1000 abonnés.

4. Financement des investissements

4.1. Montants financiers exercice 2024

Montants des travaux réalisés	(1) Montant HT en € total des travaux - Toutes communes en 2024
(1) Montants financiers HT des travaux engagés : <i>création des ouvrages d'assainissement, extension des réseaux, schéma directeur d'assainissement et études liées aux travaux</i>	2 026 211
(1) Montants financiers HT des travaux engagés pour le <i>renouvellement des réseaux</i>	181 141
(2) Montants des subventions perçues en € (<i>concerne uniquement les travaux subventionnés des opérations réalisées : création des stations d'épurations et mise en séparatif des réseaux</i>)	981 548
Montants restant à la charge de la collectivité au budget assainissement en €	1 225 804

(1) La création des boites de branchement pour les particuliers ne sont pas comptabilisées dans ces dépenses.

(2) Comprend les subventions perçues uniquement pour les opérations subventionnées.

4.2. Etat de la dette du service

L'état de la dette au 31 décembre [N] fait apparaître les valeurs suivantes :

Etat de la dette du service	Exercice 2024
Encours de la dette au 31 décembre N (montant restant dû en €)	14 456 120

4.3. Amortissements

Pour l'exercice 2024, la dotation aux amortissements a été de **1 228 766,70 €**.

4.4. Présentation des projets à l'étude en vue d'améliorer la qualité du service à l'usager et les performances environnementales du service et montants prévisionnels des travaux

Projets à l'étude	Montants prévisionnels en €
Souhait d'acheter le logiciel de gestion des dossiers d'assainissement collectif des particuliers, acquis en location depuis 2 ans. Il permet la gestion administrative des dossiers avec un suivi précis des demandes, la gestion des contrôles réalisés, ainsi que la génération de documents.	10 000-15 000
Géoréférencement des réseaux d'assainissement pour une meilleure connaissance des réseaux existants afin de prioriser les renouvellements et cibler les zones des entretiens préventifs à réaliser.	180 000

4.5. Présentation des programmes pluriannuels de travaux adoptés par l'assemblée délibérante au cours du dernier exercice (2024)

(i) Programmes pluriannuels de travaux d'investissement	Année prévisionnelle de l'opération	Montant total prévisionnel en € de l'opération	Montant prévisionnel en € de l'opération en 2024
TOUTES COMMUNES Gestion et réparation des ouvrages existants et des réseaux	2023-2026	950 000	250 000
SAINT-URCISSE Création d'une station d'épuration et de son réseau d'assainissement	2023-2026	300 000	140 000
SALVAGNAC Création d'une nouvelle station d'épuration	2023-2026	1 300 000	625 000
PUYBEGON Création d'une station d'épuration	2024-2026	300 000	150 000
SENOUILLAG Création d'une station d'épuration	2024	269 500	269 500
RABASTENS Mise en séparatif réseau d'assainissement	2023-2026	900 000	270 000
LISLE SUR TARN Réhabilitation réseau assainissement rue Charles de Gaulle	2024	300 000	300 000
LISLE SUR TARN Réhabilitation réseau assainissement place de Lharmes	2024	258 000	258 000
Elaboration du schéma directeur d'assainissement collectif	Jusqu'en 2024	450 000	100 000
Diagnostics complémentaires Schéma directeur d'assainissement collectif	Jusqu'en 2024	900 000	153 000
GAILLAC Extension des réseaux d'assainissement	2023-2026	700 000	175 000
GAILLAC Extension des réseaux eau potable	2023-2026	684 000	160 000
Schéma directeur d'alimentation en Eau Potable	2023-2026	300 000	250 000

⁽ⁱ⁾ Comprend les travaux des communes en régie d'exploitation communale et en délégation de service (Gaillac et Lisle sur Tarn)

5. Actions de solidarité et de coopération décentralisée dans le domaine de l'eau

5.1. Abandons de créance ou versements à un fonds de solidarité (P207.0)

Cet indicateur a pour objectif de mesurer l'implication sociale du service.

Entrent en ligne de compte :

- les versements effectués par la collectivité au profit d'un fonds créé en application de l'article L261-4 du Code de l'action sociale et des familles (Fonds de Solidarité Logement, par exemple) pour aider les personnes en difficulté,
- les abandons de créance à caractère social, votés au cours de l'année par l'assemblée délibérante de la collectivité (notamment ceux qui sont liés au FSL).
-

Abandons de créance	Exercice 2023 en €	Exercice 2024 en €
Montant des abandons de créance	21 644.78 €	26 327.04 €

Pour l'année 2024, le montant des abandons de créance ou des versements à un fond de solidarité ramené au nombre de m³ d'eau vendu (454 442 m³ pour la partie en régie) a été de **0,0579 €/m³** (0,0503 €/m³ en 2023).

6. Tableau récapitulatif des indicateurs de la régie d'exploitation communale

		Valeur 2024
Indicateurs descriptifs des services		
D201.0	Estimation du nombre d'habitants desservis par un réseau de collecte des eaux usées, unitaire ou séparatif (<i>hors communes en DSP</i>)	17 000
D202.0	Nombre d'autorisations de déversement d'effluents d'établissements industriels au réseau de collecte des eaux usées	0
D203.0	Quantité de boues issues des ouvrages d'épuration [tMS]	447
D204.0	Prix TTC du service au m ³ pour 120 m ³ [€/m ³]	2,12
Indicateurs de performance		
P201.1	Taux de desserte par des réseaux de collecte des eaux usées	100%
P202.2B	Indice de connaissance et de gestion patrimoniale des réseaux de collecte des eaux usées [points]	15
P203.3	Conformité de la collecte des effluents aux prescriptions définies en application du décret 94-469 du 3 juin 1994 modifié par le décret du 2 mai 2006	100%
P204.3	Conformité des équipements d'épuration aux prescriptions définies en application du décret 94-469 du 3 juin 1994 modifié par le décret du 2 mai 2006	100%
P205.3	Conformité de la performance des ouvrages d'épuration aux prescriptions définies en application du décret 94-469 du 3 juin 1994 modifié par le décret du 2 mai 2006	100%
P206.3	Taux de boues issues des ouvrages d'épuration évacuées selon des filières conformes à la réglementation	100%
P207.0	Montant des abandons de créance ou des versements à un fonds de solidarité [€/m ³]	0,0579
P251.1	Taux de débordement des effluents dans les locaux des usagers [nb/1000hab]	0
P252.2	Nombre de points du réseau de collecte nécessitant des interventions fréquentes de curage par 100 km de réseau [nb/100 km]	1,3
P253.2	Taux moyen de renouvellement des réseaux de collecte des eaux usées	0,28%
P254.3	Conformité des performances des équipements d'épuration au regard des prescriptions de l'acte individuel pris en application de la police de l'eau	100%
P255.3	Indice de connaissance des rejets au milieu naturel par les réseaux de collecte des eaux usées	30
P256.2	Durée d'extinction de la dette de la collectivité [an]	6
P257.0	Taux d'impayés sur les factures d'eau de l'année précédente	2,07%
P258.1	Taux de réclamations [nb/1000ab]	0,31

FICHE 2024

STEU N° 1

Station d'épuration 81600 AUSSAC

« Bourg »

Code Sandre de la station : 0581020V001

Caractéristiques générales											
Filière de traitement : LAGUNAGE NATUREL											
Date de mise en service : 01/07/2012				Capacité nominale STEP en EH ⁽¹⁾ : 240							
Commune d'implantation : AUSSAC				Capacité DBO5 entrante (kg/j) : 14,40							
Abonnés raccordés : 130				Habitants raccordés estimé : 338,00							
Débit de référence journalier admissible en m ³ /j : 36,0				Gestion : régie d'exploitation communale							
Système de collecte associé et prescriptions de rejet											
Linéaire réseau séparatif (en km) : 3,60				Linéaire réseau unitaire (en km) : 0,00							
Linéaire réseau total (en km) : 3,60				Type de milieu récepteur : RUISSEAU							
Déversoir d'orage (X télésurveillé) : 0				Nom du milieu récepteur : Brignou							
PR présent sur le réseau et la STEP : 0				Soumise à : Déclaration en date du 21/07/2015							
Analyses entrées de station											
Polluant règlementé :		DBO ₅	DCO	MES	NTK	NH ₄ ⁺					
Concentration rejet (mg/l)		<35	<200	<150	/	/					
Rendement (%)		>60	>60	>50	--	--					
Charges rejetées par l'ouvrage (analyses SATESE) sur 2024											
Nombre de bilan annuels : 1		Mesure entrée DBO ₅ Kg/j : 9,10			Dernier bilan 24 H réalisé par le SATESE : <u>Le 02/04/2024</u>						
Charge hydraulique mesurée entrante % : 1											
Charge organique mesurée entrante % : 1											
Conformité du rejet en concentration et/ou en rendement selon arrêté : CONFORME											
DBO ₅		DCO		MES		NGL		Pt			
Conc mg/l	Rend %	Conc mg/l	Rend %	Conc mg/l	Rend %	Conc mg/l	Rend %	Conc mg/l	Rend %		
3,00	98,60	13,00	94,80	4,30	97,60	11,50	98,10	1,00	93,50		
Observations :		RAS									

⁽¹⁾ Equivalent habitant

FICHE 2024

Station d'épuration 81630 BEAUVAIIS SUR TESCOU

« Bourg »

STEU N° 2

Code Sandre de la station : 0581024V002

Caractéristiques générales																		
Filière de traitement : FILTRES PLANTES DE ROSEAUX (1 ETAGE)																		
Date de mise en service : 01/04/2010					Capacité nominale STEP en EH ⁽¹⁾ : 200													
Commune d'implantation : BEAUVAIIS SUR TESCOU					Capacité DBO5 entrante (kg/j) : 12,00													
Abonnés raccordés : 60					Habitants raccordés estimé : 156,00													
Débit de référence journalier admissible en m ³ /j : 30,0					Gestion : régie d'exploitation communale													
Système de collecte associé et prescriptions de rejet																		
Linéaire réseau séparatif (en km) : 2,20					Linéaire réseau unitaire (en km) : 0,67													
Linéaire réseau total (en km) : 2,20					Type de milieu récepteur : RIVIERE													
Déversoir d'orage (X télésurveillé) : 2 (0)					Nom du milieu récepteur : Le Tescou													
PR présent sur le réseau et la STEP : 1					Soumise à : Déclaration en date du 21/07/2015													
Analyses entrées de station																		
Polluant règlementé :		DBO ₅	DCO	MES	NTK	NH ₄ ⁺	Pt											
Concentration rejet (mg/l)		<35	<200	<150	/	/	/											
Rendement (%)		>60	>60	>50	--	--	--											
Charges rejetées par l'ouvrage (analyses SATESE) sur 2024																		
Nombre de bilan annuels : 1			Mesure entrée DBO ₅ Kg/j : /			Dernier bilan 24 H réalisé par le SATESE : Le 10/12/2024												
Charge hydraulique mesurée entrante % : 2																		
Charge organique mesurée entrante % : 2																		
Conformité du rejet en concentration et/ou en rendement selon arrêté : CONFORME																		
DBO ₅		DCO		MES		NGL		Pt										
Conc mg/l	Rend %	Conc mg/l	Rend %	Conc mg/l	Rend %	Conc mg/l	Rend %	Conc mg/l	Rend %									
5,00	/	41,00	/	5,60	/	19,40	/	3,20	/									
Observations :		RAS																

⁽¹⁾ Equivalent habitant

FICHE 2024

STEU N° 3

Station d'épuration 81600 BRENS

« Pendaries-Haut »

Code Sandre de la station : 0581038V002

Caractéristiques générales																		
Filière de traitement : LAGUNAGE NATUREL																		
Date de mise en service : 01/06/1996					Capacité nominale STEP en EH ⁽¹⁾ : 100													
Commune d'implantation : BRENS					Capacité DBO5 entrante (kg/j) : 5,40													
Abonnés raccordés : 38					Habitants raccordés estimé : 95,00													
Débit de référence journalier admissible en m ³ /j : 15,0					Gestion : régie d'exploitation communale													
Système de collecte associé et prescriptions de rejet																		
Linéaire réseau séparatif (en km) : 0,82					Linéaire réseau unitaire (en km) : 0,82													
Linéaire réseau total (en km) : 0,82					Type de milieu récepteur : RUISSEAU													
Déversoir d'orage (X télésurveillé) : 0					Nom du milieu récepteur : La Saudronne													
PR présent sur le réseau et la STEP : 0					Soumise à : Déclaration en date du 21/07/2015													
Analyses entrées de station																		
Polluant règlementé :		DBO ₅	DCO	MES	NTK	NH ₄ ⁺	Pt											
Concentration rejet (mg/l)		<35	<200	<150	/	/	/											
Rendement (%)		>60	>60	>50	--	--	--											
Charges rejetées par l'ouvrage (analyses SATESE) sur 2024																		
Nombre de bilan annuels : 1			Mesure entrée DBO ₅ Kg/j : /			Dernier bilan 24 H réalisé par le SATESE : <u>Le 02/04/2024</u>												
Charge hydraulique mesurée entrante % : 3																		
Charge organique mesurée entrante % : 3																		
Conformité du rejet en concentration et/ou en rendement selon arrêté : CONFORME																		
DBO ₅		DCO		MES		NGL		Pt										
Conc mg/l	Rend %	Conc mg/l	Rend %	Conc mg/l	Rend %	Conc mg/l	Rend %	Conc mg/l	Rend %									
25,00	/	121,00	/	75,00	/	32,80	/	3,90	/									
Observations :		RAS																

⁽¹⁾ Equivalent habitant

FICHE 2024

STEU N° 4

Station d'épuration 81600 BRENS

« Saint-Fons »

Code Sandre de la station : 0581038V003

Caractéristiques générales																		
Filière de traitement : FILTRES PLANTES DE ROSEAUX + FILTRE HORIZONTAL																		
Date de mise en service : 20/12/2019					Capacité nominale STEP en EH ⁽¹⁾ : 130													
Commune d'implantation : BRENS					Capacité DBO5 entrante (kg/j) : 7,80													
Abonnés raccordés : 67					Habitants raccordés estimé : 174,00													
Débit de référence journalier admissible en m ³ /j : 19,5					Gestion : régie d'exploitation communale													
Système de collecte associé et prescriptions de rejet																		
Linéaire réseau séparatif (en km) : 1,68					Linéaire réseau unitaire (en km) : 1,68													
Linéaire réseau total (en km) : 1,68					Type de milieu récepteur : RUISSEAU													
Déversoir d'orage (X télésurveillé) : 0					Nom du milieu récepteur : Banis													
PR présent sur le réseau et la STEP : 2					Soumise à : Déclaration en date du 21/07/2015													
Analyses entrées de station																		
Polluant règlementé :		DBO ₅	DCO	MES	NTK	NH ₄ ⁺	Pt											
Concentration rejet (mg/l)		<35	<200	<150	/	/	/											
Rendement (%)		>60	>60	>50	--	--	--											
Charges rejetées par l'ouvrage (analyses SATESE) sur 2024																		
Nombre de bilan annuels : 1			Mesure entrée DBO ₅ Kg/j : /			Dernier bilan 24 H réalisé par le SATESE : Le 11/09/2024												
Charge hydraulique mesurée entrante % : 4																		
Charge organique mesurée entrante % : 4																		
Conformité du rejet en concentration et/ou en rendement selon arrêté : CONFORME																		
DBO ₅		DCO		MES		NGL		Pt										
Conc mg/l	Rend %	Conc mg/l	Rend %	Conc mg/l	Rend %	Conc mg/l	Rend %	Conc mg/l	Rend %									
58,00	/	203,00	/	57,00	/	70,50	/	11,00	/									
Observations :		RAS																

(1) Equivalent habitant

FICHE 2024

STEU N° 5

Station d'épuration 81390 BRIATEXTE

« Le Bourg »

Code Sandre de la station : 0581039V001

Caractéristiques générales												
Filière de traitement : LAGUNAGE AERE												
Date de mise en service : 01/04/2005				Capacité nominale STEP en EH ⁽¹⁾ : 1400								
Commune d'implantation : BRIATEXTE				Capacité DBO5 entrante (kg/j) : 84,00								
Abonnés raccordés : 1024				Habitants raccordés estimé : 2601,00								
Débit de référence journalier admissible en m ³ /j : 210,0				Gestion : régie d'exploitation communale								
Système de collecte associé et prescriptions de rejet												
Linéaire réseau séparatif (en km) : 16,16				Linéaire réseau unitaire (en km) : 16,16								
Linéaire réseau total (en km) : 16,16				Type de milieu récepteur : RIVIERE								
Déversoir d'orage (X télésurveillé) : 5 (1)				Nom du milieu récepteur : Le Dadou								
PR présent sur le réseau et la STEP : 3				Soumise à : Autorisation en date du 19/02/2018								
Analyses entrées de station												
Polluant réglementé :	DBO ₅	DCO	MES	NTK	NH ₄ ⁺	Pt						
Concentration rejet (mg/l)	<35	<200	/	/	/	/						
Rendement (%)	>60	>60	>50	--	--	--						
Charges rejetées par l'ouvrage (analyses SATESE) sur 2024												
Nombre de bilan annuels : 2	Mesure entrée DBO ₅ Kg/j : 26,70			Dernier bilan 24 H réalisé par le SATESE : Le 23/09/2024								
Charge hydraulique mesurée entrante % : 5												
Charge organique mesurée entrante % : 5												
Conformité du rejet en concentration et/ou en rendement selon arrêté : CONFORME												
DBO ₅		DCO		MES		NGL		Pt				
Conc mg/l	Rend %	Conc mg/l	Rend %	Conc mg/l	Rend %	Conc mg/l	Rend %	Conc mg/l	Rend %			
4,00	93,90	33,00	83,80	27,00	79,20	28,10	43,20	3,30	10,20			
Observations :		RAS										

⁽¹⁾Equivalent habitant

FICHE 2024

STEU N° 6

Station d'épuration 81600 CADALEN

« Bourg »

Code Sandre de la station : 0581046V001

Caractéristiques générales																		
Filière de traitement : DECANTEUR – DIGESTEUR – LAGUNAGE																		
Date de mise en service : 05/02/1986						Capacité nominale STEP en EH ⁽¹⁾ : 600												
Commune d'implantation : CADALEN						Capacité DBO5 entrante (kg/j) : 36,00												
Abonnés raccordés : 267						Habitants raccordés estimé : 694,00												
Débit de référence journalier admissible en m ³ /j : 120,0						Gestion : régie d'exploitation communale												
Système de collecte associé et prescriptions de rejet																		
Linéaire réseau séparatif (en km) : 7,70						Linéaire réseau unitaire (en km) : 1,40												
Linéaire réseau total (en km) : 7,70						Type de milieu récepteur : RUISSEAU												
Déversoir d'orage (X télésurveillé) : 0						Nom du milieu récepteur : Le Candou												
PR présent sur le réseau et la STEP : 0						Soumise à : Déclaration en date du 21/07/2015												
Analyses entrées de station																		
Polluant règlementé :			DBO ₅	DCO	MES	NTK	NH ₄ ⁺	Pt										
Concentration rejet (mg/l)			<35	<200	<150	/	/	/										
Rendement (%)			>60	>60	>50	--	--	--										
Charges rejetées par l'ouvrage (analyses SATESE) sur 2024																		
Nombre de bilan annuels : 1			Mesure entrée DBO ₅ Kg/j : 53,10						Dernier bilan 24 H réalisé par le SATESE : <u>Le 25/06/2024</u>									
Charge hydraulique mesurée entrante % : 6																		
Charge organique mesurée entrante % : 6																		
Conformité du rejet en concentration et/ou en rendement selon arrêté : NON CONFORME																		
DBO ₅		DCO		MES		NGL		Pt										
Conc mg/l	Rend %	Conc mg/l	Rend %	Conc mg/l	Rend %	Conc mg/l	Rend %	Conc mg/l	Rend %									
7,00	99,10	48,00	97,30	250,00	/	29,00	/	4,90	/									
Observations :		RAS																

⁽¹⁾ Equivalent habitant

FICHE 2024

STEU N° 7

Station d'épuration 81140 CAHUZAC SUR VERE

« Est - Roseaux »

Code Sandre de la station : 0581051V003

Caractéristiques générales																
Filière de traitement : FILTRES PLANTES DE ROSEAUX (1 ETAGE)																
Date de mise en service : 01/07/2009					Capacité nominale STEP en EH ⁽¹⁾ : 500											
Commune d'implantation : CAHUZAC SUR VERE					Capacité DBO5 entrante (kg/j) : 30,00											
Abonnés raccordés : 155					Habitants raccordés estimé : 403,00											
Débit de référence journalier admissible en m ³ /j : 105,0					Gestion : régie d'exploitation communale											
Système de collecte associé et prescriptions de rejet																
Linéaire réseau séparatif (en km) : 3,70					Linéaire réseau unitaire (en km) : 1,10											
Linéaire réseau total (en km) : 3,70					Type de milieu récepteur : RIVIERE											
Déversoir d'orage (X télésurveillé) : 1(0)					Nom du milieu récepteur : La Vère											
PR présent sur le réseau et la STEP : 1					Soumise à : Déclaration en date du 21/07/2015											
Analyses entrées de station																
Polluant règlementé :		DBO ₅	DCO	MES	NTK	NH ₄ ⁺	Pt									
Concentration rejet (mg/l)		<35	<200	<150	/	/	/									
Rendement (%)		>60	>60	>50	--	--	--									
Charges rejetées par l'ouvrage (analyses SATESE) sur 2024																
Nombre de bilan annuels : 1			Mesure entrée DBO ₅ Kg/j : 7,48					Dernier bilan 24 H réalisé par le SATESE : <u>Le 10/04/2024</u>								
Charge hydraulique mesurée entrante % : 7																
Charge organique mesurée entrante % : 7																
Conformité du rejet en concentration et/ou en rendement selon arrêté : CONFORME																
DBO ₅		DCO		MES		NGL		Pt								
Conc mg/l	Rend %	Conc mg/l	Rend %	Conc mg/l	Rend %	Conc mg/l	Rend %	Conc mg/l	Rend %							
13,00	94,30	50,00	91,90	11,00	95,60	24,60	83,60	8,70	10,20							
Observations :		RAS														

⁽¹⁾ Equivalent habitant

FICHE 2024

STEU N° 8

Station d'épuration 81140 CAHUZAC SUR VERE

« Ouest-Lit Bactérien »

Code Sandre de la station : 0581051V001

Caractéristiques générales																		
Filière de traitement : LIT BACTERIEN – FORTE CHARGE																		
Date de mise en service : 01/01/1988					Capacité nominale STEP en EH ⁽¹⁾ : 600													
Commune d'implantation : CAHUZAC SUR VERE					Capacité DBO5 entrante (kg/j) : 32,40													
Abonnés raccordés : 177					Habitants raccordés estimé : 460,00													
Débit de référence journalier admissible en m ³ /j : 120,0					Gestion : régie d'exploitation communale													
Système de collecte associé et prescriptions de rejet																		
Linéaire réseau séparatif (en km) : 3,40					Linéaire réseau unitaire (en km) : 0,71													
Linéaire réseau total (en km) : 3,40					Type de milieu récepteur : RIVIERE													
Déversoir d'orage (X télésurveillé) : 3 (3)					Nom du milieu récepteur : La Vère													
PR présent sur le réseau et la STEP : 1					Soumise à : Déclaration en date du 21/07/2015													
Analyses entrées de station																		
Polluant règlementé :		DBO ₅	DCO	MES	NTK	NH ₄ ⁺	Pt											
Concentration rejet (mg/l)		<35	<200	<150	/	/	/											
Rendement (%)		>60	>60	>50	--	--	--											
Charges rejetées par l'ouvrage (analyses SATESE) sur 2024																		
Nombre de bilan annuels : 1			Mesure entrée DBO ₅ Kg/j : 4,00			Dernier bilan 24 H réalisé par le SATESE : <u>Le 01/10/2024</u>												
Charge hydraulique mesurée entrante % : 8																		
Charge organique mesurée entrante % : 8																		
Conformité du rejet en concentration et/ou en rendement selon arrêté : CONFORME																		
DBO ₅		DCO		MES		NGL		Pt										
Conc mg/l	Rend %	Conc mg/l	Rend %	Conc mg/l	Rend %	Conc mg/l	Rend %	Conc mg/l	Rend %									
19,00	90,00	58,00	89,00	170,00	26,10	25,20	83,40	9,00	10,80									
Observations :		La mesure MES ne respecte pas les niveaux de rejet.																

(1) Equivalent habitant

FICHE 2024

Station d'épuration 81140 CASTELNAU DE MONTMIRAL

« Bourg »

STEU N° 9

Code Sandre de la station : 0581064V002

Caractéristiques générales												
Filière de traitement : FILTRES PLANTES DE ROSEAUX (2 ETAGES)												
Date de mise en service : 01/01/2019				Capacité nominale STEP en EH ⁽¹⁾ : 270								
Commune d'implantation : CASTELNAU DE MONTMIRAL				Capacité DBO5 entrante (kg/j) : 16,20								
Abonnés raccordés : 211				Habitants raccordés estimé : 549,00								
Débit de référence journalier admissible en m ³ /j : 40,5				Gestion : régie d'exploitation communale								
Système de collecte associé et prescriptions de rejet												
Linéaire réseau séparatif (en km) : 5,80				Linéaire réseau unitaire (en km) : 5,80								
Linéaire réseau total (en km) : 5,80				Type de milieu récepteur : RUISSEAU								
Déversoir d'orage (X télésurveillé) : 3 (0)				Nom du milieu récepteur : Bauzens								
PR présent sur le réseau et la STEP : 1				Soumise à : Déclaration en date du 30/03/2018								
Analyses entrées de station												
Polluant règlementé :	DBO ₅	DCO	MES	NTK	NH ₄ ⁺	Pt						
Concentration rejet (mg/l)	<15	<90	<20	20	15	/						
Rendement (%)	>60	>60	>50	--	--	--						
Charges rejetées par l'ouvrage (analyses SATESE) sur 2024												
Nombre de bilan annuels : 2	Mesure entrée DBO ₅ Kg/j : 7,00			Dernier bilan 24 H réalisé par le SATESE : Le 31/07/2024								
Charge hydraulique mesurée entrante % : 9												
Charge organique mesurée entrante % : 9												
Conformité du rejet en concentration et/ou en rendement selon arrêté : CONFORME												
DBO ₅		DCO		MES		NGL		Pt				
Conc mg/l	Rend %	Conc mg/l	Rend %	Conc mg/l	Rend %	Conc mg/l	Rend %	Conc mg/l	Rend %			
1,00	99,40	67,00	82,50	2,90	98,30	30,30	94,70	3,90	23,60			
Observations :		RAS										

⁽¹⁾ Équivalent habitant

FICHE 2024

STEU N° 10

Station d'épuration 81150 CESTAYROLIS

« Bourg »

Code Sandre de la station : 0581067V001

Caractéristiques générales											
Filière de traitement : LAGUNAGE NATUREL											
Date de mise en service : 01/09/2006				Capacité nominale STEP en EH ⁽¹⁾ : 250							
Commune d'implantation : CESTAYROLIS				Capacité DBO5 entrante (kg/j) : 15,00							
Abonnés raccordés : 85				Habitants raccordés estimé : 221,00							
Débit de référence journalier admissible en m ³ /j : 50,0				Gestion : régie d'exploitation communale							
Système de collecte associé et prescriptions de rejet											
Linéaire réseau séparatif (en km) : 2,90				Linéaire réseau unitaire (en km) : 2,20							
Linéaire réseau total (en km) : 2,90				Type de milieu récepteur : RUISSEAU							
Déversoir d'orage (X télésurveillé) : 3 (0)				Nom du milieu récepteur : Pré-Long							
PR présent sur le réseau et la STEP : 1				Soumise à : Déclaration en date du 21/07/2015							
Analyses entrées de station											
Polluant règlementé :		DBO ₅	DCO	MES	NTK	NH ₄ ⁺					
Concentration rejet (mg/l)		<35	<200	<150	/	/					
Rendement (%)		>60	>60	>50	--	--					
Charges rejetées par l'ouvrage (analyses SATESE) sur 2024											
Nombre de bilan annuels : 1		Mesure entrée DBO ₅ Kg/j : 6,10			Dernier bilan 24 H réalisé par le SATESE : <u>Le 12/06/2024</u>						
Charge hydraulique mesurée entrante % : 10											
Charge organique mesurée entrante % : 10											
Conformité du rejet en concentration et/ou en rendement selon arrêté : CONFORME											
DBO ₅		DCO		MES		NGL		Pt			
Conc mg/l	Rend %	Conc mg/l	Rend %	Conc mg/l	Rend %	Conc mg/l	Rend %	Conc mg/l	Rend %		
4,00	96,90	49,00	84,50	32,00	84,80	5,30	/	1,20	77,10		
Observations :		RAS									

⁽¹⁾ Equivalent habitant

FICHE 2024

STEU N° 11

Station d'épuration 81800 COUFFOULEUX

« Parc des Massiès 2 »

Code Sandre de la station : 0581070V005

Caractéristiques générales																			
Filière de traitement : FILTRES PLANTES DE ROSEAUX (1 ETAGE)																			
Date de mise en service : 14/02/2010						Capacité nominale STEP en EH ⁽¹⁾ : 95													
Commune d'implantation : COUFFOULEUX						Capacité DBO5 entrante (kg/j) : 5,70													
Abonnés raccordés : 50						Habitants raccordés estimé : 130,00													
Débit de référence journalier admissible en m ³ /j : 11,4						Gestion : régie d'exploitation communale													
Système de collecte associé et prescriptions de rejet																			
Linéaire réseau séparatif (en km) : 1,13						Linéaire réseau unitaire (en km) : 0,00													
Linéaire réseau total (en km) : 1,13						Type de milieu récepteur : RUISSEAU													
Déversoir d'orage (X télésurveillé) : 0						Nom du milieu récepteur : Ginibré													
PR présent sur le réseau et la STEP : 0						Soumise à : Déclaration en date du 21/07/2015													
Analyses entrées de station																			
Polluant règlementé :			DBO ₅	DCO	MES	NTK	NH ₄ ⁺	Pt											
Concentration rejet (mg/l)			<35	<200	<150	/	/	/											
Rendement (%)			>60	>60	>50	--	--	--											
Charges rejetées par l'ouvrage (analyses SATESE) sur 2024																			
Nombre de bilan annuels : 1				Mesure entrée DBO ₅ Kg/j : /				Dernier bilan 24 H réalisé par le SATESE : <u>Le 04/07/2024</u>											
Charge hydraulique mesurée entrante % : 11																			
Charge organique mesurée entrante % : 11																			
Conformité du rejet en concentration et/ou en rendement selon arrêté : NON CONFORME																			
DBO ₅			DCO			MES			NGL										
Conc mg/l	Rend %	Conc mg/l	Rend %	Conc mg/l	Rend %	Conc mg/l	Rend %	Conc mg/l	Rend %										
0,00	/	0,00	/	0,00	/	0,00	/	0,00	/										
Observations :		Analyses impossibles à réaliser, débit trop faible.																	

⁽¹⁾ Equivalent habitant

FICHE 2024

STEU N° 12

Station d'épuration 81150 FLORENTIN

« Le Bourg »

Code Sandre de la station : 0581093V001

Caractéristiques générales												
Filière de traitement : LAGUNAGE NATUREL												
Date de mise en service : 01/03/1984				Capacité nominale STEP en EH ⁽¹⁾ : 500								
Commune d'implantation : FLORENTIN				Capacité DBO5 entrante (kg/j) : 30,00								
Abonnés raccordés : 357				Habitants raccordés estimé : 928,00								
Débit de référence journalier admissible en m ³ /j : 75,0				Gestion : régie d'exploitation communale								
Système de collecte associé et prescriptions de rejet												
Linéaire réseau séparatif (en km) : 4,65				Linéaire réseau unitaire (en km) : 2,50								
Linéaire réseau total (en km) : 4,65				Type de milieu récepteur : RUISSEAU								
Déversoir d'orage (X télésurveillé) : 2 (0)				Nom du milieu récepteur : La Saudronne								
PR présent sur le réseau et la STEP : 1				Soumise à : Autorisation en date du 21/07/2015								
Analyses entrées de station												
Polluant réglementé :	DBO ₅	DCO	MES	NTK	NH ₄ ⁺	Pt						
Concentration rejet (mg/l)	<35	<200	<150	/	/	/						
Rendement (%)	>60	>60	>50	--	--	--						
Charges rejetées par l'ouvrage (analyses SATESE) sur 2024												
Nombre de bilan annuels : 1	Mesure entrée DBO ₅ Kg/j : 10,70			Dernier bilan 24 H réalisé par le SATESE : Le 10/09/2024								
Charge hydraulique mesurée entrante % : 12												
Charge organique mesurée entrante % : 12												
Conformité du rejet en concentration et/ou en rendement selon arrêté : CONFORME												
DBO ₅		DCO		MES		NGL		Pt				
Conc mg/l	Rend %	Conc mg/l	Rend %	Conc mg/l	Rend %	Conc mg/l	Rend %	Conc mg/l	Rend %			
8,00	80,90	35,00	91,40	76,00	68,30	28,85	/	4,03	23,10			
Observations :		RAS										

⁽¹⁾ Équivalent habitant

FICHE 2024

STEU N° 13

Station d'épuration 81150 GAILLAC

« Hameau de Boissel »

Code Sandre de la station : 0581099V003

Caractéristiques générales															
Filière de traitement : DISQUES BIOLOGIQUES															
Date de mise en service : 28/06/2002					Capacité nominale STEP en EH ⁽¹⁾ : 200										
Commune d'implantation : GAILLAC					Capacité DBO5 entrante (kg/j) : 12,00										
Abonnés raccordés : 48					Habitants raccordés estimé : 125,00										
Débit de référence journalier admissible en m ³ /j : 30,0					Gestion : régie d'exploitatin communale										
Système de collecte associé et prescriptions de rejet															
Linéaire réseau séparatif (en km) : 1,40					Linéaire réseau unitaire (en km) : 0,00										
Linéaire réseau total (en km) : 1,40					Type de milieu récepteur : RUISSEAU										
Déversoir d'orage (X télésurveillé) : 1(0)					Nom du milieu récepteur : Viars										
PR présent sur le réseau et la STEP : 1					Soumise à : Déclaration en date du 21/07/2015										
Analyses entrées de station															
Polluant règlementé :		DBO ₅	DCO	MES	NTK	NH ₄ ⁺	Pt								
Concentration rejet (mg/l)		<35	<200	<150	/	/	/								
Rendement (%)		>60	>60	>50	--	--	--								
Charges rejetées par l'ouvrage (analyses SATESE) sur 2024															
Nombre de bilan annuels : 1			Mesure entrée DBO ₅ Kg/j : /			Dernier bilan 24 H									
Charge hydraulique mesurée entrante % : 13					réalisé par le SATESE :										
Charge organique mesurée entrante % : 13					<u>Le 11/12/2024</u>										
Conformité du rejet en concentration et/ou en rendement selon arrêté : CONFORME															
DBO ₅		DCO		MES		NGL		Pt							
Conc mg/l	Rend %	Conc mg/l	Rend %	Conc mg/l	Rend %	Conc mg/l	Rend %	Conc mg/l	Rend %						
5,00	/	39,00	/	17,00	/	41,00	/	11,20	/						
Observations :															

⁽¹⁾ Equivalent habitant

FICHE 2024

STEU N° 14

Station d'épuration 81150 GAILLAC

« Longueville-Brens Bourg »

Code Sandre de la station : 0581099V004

Caractéristiques générales									
Filière de traitement : BOUES ACTIVEES - AÉRATION PROLONGEE - N et P									
Date de mise en service : 30/07/2009	Capacité nominale STEP en EH ⁽¹⁾ : 30000								
Commune d'implantation : GAILLAC	Capacité DBO5 entrante (kg/j) : 1800,00								
Abonnés raccordés : 7162	Habitants raccordés estimé : 18621,00								
Débit de référence journalier admissible en m ³ /j : 3870,0	Gestion : Concession à VEOLIA								
Système de collecte associé et prescriptions de rejet									
Linéaire réseau séparatif (en km) : 112,70	Linéaire réseau unitaire (en km) : 0,00								
Linéaire réseau total (en km) : 112,70	Type de milieu récepteur : RIVIERE								
Déversoir d'orage (X télésurveillé) : 18 (3)	Nom du milieu récepteur : Le Tarn								
PR présent sur le réseau et la STEP : 21	Soumise à : Autorisation en date du 29/03/2017								
Analyses entrées de station									
Polluant règlementé :	DBO ₅	DCO	MES	NTK	NH ₄ ⁺	Pt			
Concentration rejet (mg/l)	<25	<125	<35	/	/	2			
Rendement (%)	>80	>75	>90	--	--	--			
Charges rejetées par l'ouvrage (analyses SATESE) sur 2024									
Nombre de bilan annuels : 1	Mesure entrée DBO ₅ Kg/j : /				Dernier bilan 24 H réalisé par le SATESE : Le 11/12/2024				
Charge hydraulique mesurée entrante % : 14									
Charge organique mesurée entrante % : 14									
Conformité du rejet en concentration et/ou en rendement selon arrêté : CONFORME									
DBO ₅		DCO		MES		NGL		Pt	
Conc mg/l	Rend %	Conc mg/l	Rend %	Conc mg/l	Rend %	Conc mg/l	Rend %	Conc mg/l	Rend %
0,00	/	0,00	/	0,00	/	0,00	/	0,00	/
Observations :		52 analyses réalisées sur l'année et 1 non conforme.							

⁽¹⁾ Équivalent habitant

FICHE 2024

STEU N° 15

Station d'épuration 81600 GIROUSSENS

« Bourg »

Code Sandre de la station : 0581104V002

Caractéristiques générales																		
Filière de traitement : FILTRES PLANTES DE ROSEAUX (1 ETAGE)																		
Date de mise en service : 01/11/2011					Capacité nominale STEP en EH ⁽¹⁾ : 400													
Commune d'implantation : GIROUSSENS					Capacité DBO5 entrante (kg/j) : 24,00													
Abonnés raccordés : 164					Habitants raccordés estimé : 426,00													
Débit de référence journalier admissible en m ³ /j : 60,0					Gestion : régie d'exploitation communale													
Système de collecte associé et prescriptions de rejet																		
Linéaire réseau séparatif (en km) : 2,46					Linéaire réseau unitaire (en km) : 2,46													
Linéaire réseau total (en km) : 2,46					Type de milieu récepteur : RIVIERE													
Déversoir d'orage (X télésurveillé) : 0					Nom du milieu récepteur : L'Agout													
PR présent sur le réseau et la STEP : 1					Soumise à : Déclaration en date du 21/07/2015													
Analyses entrées de station																		
Polluant règlementé :		DBO ₅	DCO	MES	NTK	NH ₄ ⁺	Pt											
Concentration rejet (mg/l)		<35	<200	<150	/	/	/											
Rendement (%)		>60	>60	>50	--	--	--											
Charges rejetées par l'ouvrage (analyses SATESE) sur 2024																		
Nombre de bilan annuels : 1			Mesure entrée DBO ₅ Kg/j : 8,40			Dernier bilan 24 H réalisé par le SATESE : <u>Le 03/07/2024</u>												
Charge hydraulique mesurée entrante % : 15																		
Charge organique mesurée entrante % : 15																		
Conformité du rejet en concentration et/ou en rendement selon arrêté : CONFORME																		
DBO ₅		DCO		MES		NGL		Pt										
Conc mg/l	Rend %	Conc mg/l	Rend %	Conc mg/l	Rend %	Conc mg/l	Rend %	Conc mg/l	Rend %									
5,00	97,50	64,00	87,20	10,00	95,20	52,30	84,50	9,90	0,00									
Observations :		RAS																

⁽¹⁾ Equivalent habitant

FICHE 2024

STEU N° 16

Station d'épuration 81600 GIROUSSENS

« Parc des Massiès 1 »

Code Sandre de la station : 0581104V001

Caractéristiques générales																			
Filière de traitement : DISQUES BIOLOGIQUES																			
Date de mise en service : 08/03/2002						Capacité nominale STEP en EH ⁽¹⁾ : 200													
Commune d'implantation : GIROUSSENS						Capacité DBO5 entrante (kg/j) : 12,00													
Abonnés raccordés : 10						Habitants raccordés estimé : 26,00													
Débit de référence journalier admissible en m ³ /j : 30,0						Gestion : régie d'exploitation communale													
Système de collecte associé et prescriptions de rejet																			
Linéaire réseau séparatif (en km) : 0,92						Linéaire réseau unitaire (en km) : 0,92													
Linéaire réseau total (en km) : 0,92						Type de milieu récepteur : RUISSEAU													
Déversoir d'orage (X télésurveillé) : 1						Nom du milieu récepteur : Ginibré													
PR présent sur le réseau et la STEP : 1						Soumise à : Déclaration en date du 21/07/2015													
Analyses entrées de station																			
Polluant règlementé :			DBO ₅	DCO	MES	NTK	NH ₄ ⁺	Pt											
Concentration rejet (mg/l)			<35	<200	<150	/	/	/											
Rendement (%)			>60	>60	>50	--	--	--											
Charges rejetées par l'ouvrage (analyses SATESE) sur 2024																			
Nombre de bilan annuels : 1				Mesure entrée DBO ₅ Kg/j : /				Dernier bilan 24 H réalisé par le SATESE : <u>Le 03/07/2024</u>											
Charge hydraulique mesurée entrante % : 16																			
Charge organique mesurée entrante % : 16																			
Conformité du rejet en concentration et/ou en rendement selon arrêté : NON CONFORME																			
DBO ₅			DCO			MES			NGL										
Conc mg/l	Rend %	Conc mg/l	Rend %	Conc mg/l	Rend %	Conc mg/l	Rend %	Conc mg/l	Rend %										
0,00	/	0,00	/	0,00	/	0,00	/	0,00	/										
Observations :		Analyses impossibles à réaliser.																	

⁽¹⁾ Equivalent habitant

FICHE 2024

STEU N° 17

Station d'épuration 81150 GRAZAC

« Hameau de Condel »

Code Sandre de la station : 0581106V001

Caractéristiques générales																	
Filière de traitement : LIT BACTÉRIEN – FAIBLE CHARGE																	
Date de mise en service : 01/06/1995						Capacité nominale STEP en EH ⁽¹⁾ : 80											
Commune d'implantation : GRAZAC						Capacité DBO5 entrante (kg/j) : 4,50											
Abonnés raccordés : 40						Habitants raccordés estimé : 104,00											
Débit de référence journalier admissible en m ³ /j : 12,0						Gestion : régie d'exploitation communale											
Système de collecte associé et prescriptions de rejet																	
Linéaire réseau séparatif (en km) : 1,20						Linéaire réseau unitaire (en km) : 0,00											
Linéaire réseau total (en km) : 1,20						Type de milieu récepteur : RUISSEAU											
Déversoir d'orage (X télésurveillé) : 0						Nom du milieu récepteur : Passe											
PR présent sur le réseau et la STEP : 0						Soumise à : Déclaration en date du 21/07/2015											
Analyses entrées de station																	
Polluant règlementé :			DBO ₅	DCO	MES	NTK	NH ₄ ⁺	Pt									
Concentration rejet (mg/l)			<35	<200	<150	/	/	/									
Rendement (%)			>60	>60	>50	--	--	--									
Charges rejetées par l'ouvrage (analyses SATESE) sur 2024																	
Nombre de bilan annuels : 1				Mesure entrée DBO ₅ Kg/j : /				Dernier bilan 24 H réalisé par le SATESE : <u>Le 05/08/2024</u>									
Charge hydraulique mesurée entrante % : 17																	
Charge organique mesurée entrante % : 17																	
Conformité du rejet en concentration et/ou en rendement selon arrêté : NON CONFORME																	
DBO ₅			DCO			MES			NGL								
Conc mg/l	Rend %	Conc mg/l	Rend %	Conc mg/l	Rend %	Conc mg/l	Rend %	Conc mg/l	Rend %								
0,00	/	0,00	/	0,00	/	0,00	/	0,00	/								
Observations :		Analyses impossibles à réaliser.															

⁽¹⁾ Equivalent habitant

FICHE 2024

STEU N° 18

Station d'épuration 81150 GRAZAC

« Bourg »

Code Sandre de la station : 0581106V002

Caractéristiques générales															
Filière de traitement : FILTRES PLANTES DE ROSEAUX (1 ETAGE)															
Date de mise en service : 01/09/2016					Capacité nominale STEP en EH ⁽¹⁾ : 50										
Commune d'implantation : GRAZAC					Capacité DBO5 entrante (kg/j) : 3,00										
Abonnés raccordés : 27					Habitants raccordés estimé : 70,00										
Débit de référence journalier admissible en m ³ /j : 7,5					Gestion : régie d'exploitation communale										
Système de collecte associé et prescriptions de rejet															
Linéaire réseau séparatif (en km) : 0,80					Linéaire réseau unitaire (en km) : 0,00										
Linéaire réseau total (en km) : 0,80					Type de milieu récepteur : RUISSEAU										
Déversoir d'orage (X télésurveillé) : 0					Nom du milieu récepteur : Rivales										
PR présent sur le réseau et la STEP : 0					Soumise à : Déclaration en date du 21/07/2015										
Analyses entrées de station															
Polluant règlementé :		DBO ₅	DCO	MES	NTK	NH ₄ ⁺	Pt								
Concentration rejet (mg/l)		<35	<200	<150	/	/	/								
Rendement (%)		>60	>60	>50	--	--	--								
Charges rejetées par l'ouvrage (analyses SATESE) sur 2024															
Nombre de bilan annuels : 1			Mesure entrée DBO ₅ Kg/j : /			Dernier bilan 24 H									
Charge hydraulique mesurée entrante % : 18					réalisé par le SATESE :										
Charge organique mesurée entrante % : 18					<u>Le 05/08/2024</u>										
Conformité du rejet en concentration et/ou en rendement selon arrêté : NON CONFORME															
DBO ₅		DCO		MES		NGL		Pt							
Conc mg/l	Rend %	Conc mg/l	Rend %	Conc mg/l	Rend %	Conc mg/l	Rend %	Conc mg/l	Rend %						
5,00	/	43,00	/	33,00	/	81,63	/	3,58	/						
Observations :		RAS													

⁽¹⁾ Equivalent habitant

FICHE 2024

STEU N° 19

Station d'épuration 81150 LABASTIDE DE LEVIS

« Bourg »

Code Sandre de la station : 0581112V002

Caractéristiques générales											
Filière de traitement : FILTRES PLANTES DE ROSEAUX (2 ETAGES)											
Date de mise en service : 01/10/2009				Capacité nominale STEP en EH ⁽¹⁾ : 700							
Commune d'implantation : LABASTIDE DE LEVIS				Capacité DBO5 entrante (kg/j) : 42,00							
Abonnés raccordés : 276				Habitants raccordés estimé : 718,00							
Débit de référence journalier admissible en m ³ /j : 105,0				Gestion : régie d'exploitation communale							
Système de collecte associé et prescriptions de rejet											
Linéaire réseau séparatif (en km) : 9,50				Linéaire réseau unitaire (en km) : 1,20							
Linéaire réseau total (en km) : 9,50				Type de milieu récepteur : RUISSEAU							
Déversoir d'orage (X télésurveillé) : 4 (0)				Nom du milieu récepteur : 3931070							
PR présent sur le réseau et la STEP : 4				Soumise à : Déclaration en date du 21/07/2015							
Analyses entrées de station											
Polluant règlementé :		DBO ₅	DCO	MES	NTK	NH ₄ ⁺					
Concentration rejet (mg/l)		<35	<200	<150	/	/					
Rendement (%)		>60	>60	>50	--	--					
Charges rejetées par l'ouvrage (analyses SATESE) sur 2024											
Nombre de bilan annuels : 1		Mesure entrée DBO ₅ Kg/j : 32,40			Dernier bilan 24 H réalisé par le SATESE : <u>Le 03/04/2024</u>						
Charge hydraulique mesurée entrante % : 19											
Charge organique mesurée entrante % : 19											
Conformité du rejet en concentration et/ou en rendement selon arrêté : CONFORME											
DBO ₅		DCO		MES		NGL		Pt			
Conc mg/l	Rend %	Conc mg/l	Rend %	Conc mg/l	Rend %	Conc mg/l	Rend %	Conc mg/l	Rend %		
2,00	99,80	35,00	98,10	3,30	99,80	40,90	98,50	10,20	67,50		
Observations :		RAS									

⁽¹⁾ Equivalent habitant

FICHE 2024

STEU N° 20

Station d'épuration 81150 LABESSIERE CANDEIL

« Hameau de la Pellisarié »

Code Sandre de la station : 0581117V001

Caractéristiques générales															
Filière de traitement : LIT BACTÉRIEN – FAIBLE CHARGE															
Date de mise en service : 01/01/1985					Capacité nominale STEP en EH ⁽¹⁾ : 100										
Commune d'implantation : LABESSIERE CANDEIL					Capacité DBO5 entrante (kg/j) : 6,00										
Abonnés raccordés : 53					Habitants raccordés estimé : 138,00										
Débit de référence journalier admissible en m ³ /j : 15,0					Gestion : régie d'exploitation communale										
Système de collecte associé et prescriptions de rejet															
Linéaire réseau séparatif (en km) : 0,88					Linéaire réseau unitaire (en km) : 0,00										
Linéaire réseau total (en km) : 0,88					Type de milieu récepteur : RUISSEAU										
Déversoir d'orage (X télésurveillé) : 0					Nom du milieu récepteur : Agouyre										
PR présent sur le réseau et la STEP : 0					Soumise à : Déclaration en date du 21/07/2015										
Analyses entrées de station															
Polluant règlementé :		DBO ₅	DCO	MES	NTK	NH ₄ ⁺	Pt								
Concentration rejet (mg/l)		<35	<200	<150	/	/	/								
Rendement (%)		>60	>60	>50	--	--	--								
Charges rejetées par l'ouvrage (analyses SATESE) sur 2024															
Nombre de bilan annuels : 1			Mesure entrée DBO ₅ Kg/j : /			Dernier bilan 24 H									
Charge hydraulique mesurée entrante % : 20					réalisé par le SATESE :										
Charge organique mesurée entrante % : 20					<u>Le 30/09/2024</u>										
Conformité du rejet en concentration et/ou en rendement selon arrêté : NON CONFORME															
DBO ₅		DCO		MES		NGL		Pt							
Conc mg/l	Rend %	Conc mg/l	Rend %	Conc mg/l	Rend %	Conc mg/l	Rend %	Conc mg/l	Rend %						
95,00	/	427,00	/	420,00	/	93,00	/	15,60	/						
Observations :		RAS													

⁽¹⁾ Equivalent habitant

FICHE 2024

STEU N° 21

Station d'épuration 81150 LABESSIERE CANDEIL

« Hameau les Clottes »

Code Sandre de la station : 0581117V002

Caractéristiques générales															
Filière de traitement : LIT BACTÉRIEN – FAIBLE CHARGE															
Date de mise en service : 01/01/1985					Capacité nominale STEP en EH ⁽¹⁾ : 100										
Commune d'implantation : LABESSIERE CANDEIL					Capacité DBO5 entrante (kg/j) : 6,00										
Abonnés raccordés : 20					Habitants raccordés estimé : 52,00										
Débit de référence journalier admissible en m ³ /j : 15,0					Gestion : régie d'exploitation communale										
Système de collecte associé et prescriptions de rejet															
Linéaire réseau séparatif (en km) : 1,10					Linéaire réseau unitaire (en km) : 0,00										
Linéaire réseau total (en km) : 1,10					Type de milieu récepteur : RUISSEAU										
Déversoir d'orage (X télésurveillé) : 0					Nom du milieu récepteur : Limière										
PR présent sur le réseau et la STEP : 0					Soumise à : Déclaration en date du 21/07/2015										
Analyses entrées de station															
Polluant règlementé :		DBO ₅	DCO	MES	NTK	NH ₄ ⁺	Pt								
Concentration rejet (mg/l)		<35	<200	<150	/	/	/								
Rendement (%)		>60	>60	>50	--	--	--								
Charges rejetées par l'ouvrage (analyses SATESE) sur 2024															
Nombre de bilan annuels : 1			Mesure entrée DBO ₅ Kg/j : /			Dernier bilan 24 H									
Charge hydraulique mesurée entrante % : 21					réalisé par le SATESE :										
Charge organique mesurée entrante % : 21					<u>Le 30/09/2024</u>										
Conformité du rejet en concentration et/ou en rendement selon arrêté : NON CONFORME															
DBO ₅		DCO		MES		NGL		Pt							
Conc mg/l	Rend %	Conc mg/l	Rend %	Conc mg/l	Rend %	Conc mg/l	Rend %	Conc mg/l	Rend %						
23,00	/	130,00	/	50,00	/	74,30	/	8,00	/						
Observations :		Analyses entrée de station impossible.													

⁽¹⁾ Equivalent habitant

FICHE 2024

STEU N° 22

Station d'épuration 81600 LAGRAVE

« Bourg »

Code Sandre de la station : 0581131V004

Caractéristiques générales												
Filière de traitement : FILTRES PLANTES DE ROSEAUX (2 etages)												
Date de mise en service : 01/07/2019				Capacité nominale STEP en EH ⁽¹⁾ : 1650								
Commune d'implantation : LAGRAVE				Capacité DBO5 entrante (kg/j) : 99,00								
Abonnés raccordés : 662				Habitants raccordés estimé : 1721,00								
Débit de référence journalier admissible en m ³ /j : 248,0				Gestion : régie d'exploitation communale								
Système de collecte associé et prescriptions de rejet												
Linéaire réseau séparatif (en km) : 12,20				Linéaire réseau unitaire (en km) : 0,00								
Linéaire réseau total (en km) : 12,20				Type de milieu récepteur : RUISSEAU								
Déversoir d'orage (X télésurveillé) : 4 (2)				Nom du milieu récepteur : La Saudronne								
PR présent sur le réseau et la STEP : 3				Soumise à : Déclaration en date du 18/09/2025								
Analyses entrées de station												
Polluant règlementé :	DBO ₅	DCO	MES	NTK	NH ₄ ⁺	Pt						
Concentration rejet (mg/l)	<15	<90	<20	/	/	/						
Rendement (%)	>60	>50	>50	--	--	--						
Charges rejetées par l'ouvrage (analyses SATESE) sur 2024												
Nombre de bilan annuels : 2	Mesure entrée DBO ₅ Kg/j : 47,90			Dernier bilan 24 H réalisé par le SATESE : <u>Le 15/10/2024</u>								
Charge hydraulique mesurée entrante % : 22												
Charge organique mesurée entrante % : 22												
Conformité du rejet en concentration et/ou en rendement selon arrêté : CONFORME												
DBO ₅		DCO		MES		NGL		Pt				
Conc mg/l	Rend %	Conc mg/l	Rend %	Conc mg/l	Rend %	Conc mg/l	Rend %	Conc mg/l	Rend %			
4,00	98,30	55,00	91,90	7,30	98,30	55,40	80,30	7,20	22,20			
Observations :		RAS										

⁽¹⁾Equivalent habitant

FICHE 2024

STEU N° 23

Station d'épuration 81600 LAGRAVE

« ZA La Bouissounade »

Code Sandre de la station : 0581131V002

Caractéristiques générales																			
Filière de traitement : FILTRES PLANTES DE ROSEAUX (1 ETAGE)																			
Date de mise en service : 01/08/2014						Capacité nominale STEP en EH ⁽¹⁾ : 150													
Commune d'implantation : LAGRAVE						Capacité DBO5 entrante (kg/j) : 9,00													
Abonnés raccordés : 35						Habitants raccordés estimé : 91,00													
Débit de référence journalier admissible en m ³ /j : 22,5						Gestion : régie d'exploitation communale													
Système de collecte associé et prescriptions de rejet																			
Linéaire réseau séparatif (en km) : 1,60						Linéaire réseau unitaire (en km) : 0,00													
Linéaire réseau total (en km) : 1,60						Type de milieu récepteur : FOSSE													
Déversoir d'orage (X télésurveillé) : 0						Nom du milieu récepteur : Fossé													
PR présent sur le réseau et la STEP : 1						Soumise à : Déclaration en date du 21/07/2015													
Analyses entrées de station																			
Polluant règlementé :			DBO ₅	DCO	MES	NTK	NH ₄ ⁺	Pt											
Concentration rejet (mg/l)			<35	<200	<150	/	/	/											
Rendement (%)			>60	>60	>50	--	--	--											
Charges rejetées par l'ouvrage (analyses SATESE) sur 2024																			
Nombre de bilan annuels : 1				Mesure entrée DBO ₅ Kg/j : /				Dernier bilan 24 H réalisé par le SATESE : <u>Le 09/04/2024</u>											
Charge hydraulique mesurée entrante % : 23																			
Charge organique mesurée entrante % : 23																			
Conformité du rejet en concentration et/ou en rendement selon arrêté : NON CONFORME																			
DBO ₅			DCO			MES			NGL										
Conc mg/l	Rend %	Conc mg/l	Rend %	Conc mg/l	Rend %	Conc mg/l	Rend %	Conc mg/l	Rend %										
0,00	/	0,00	/	0,00	/	0,00	/	0,00	/										
Observations :		RAS																	

⁽¹⁾ Equivalent habitant

FICHE 2024

STEU N° 24

Station d'épuration 81150 LARROQUE

« Bourg »

Code Sandre de la station : 0581136V001

Caractéristiques générales																		
Filière de traitement : FILTRES PLANTES DE ROSEAUX (1 ETAGE)																		
Date de mise en service : 25/10/2010					Capacité nominale STEP en EH ⁽¹⁾ : 150													
Commune d'implantation : LARROQUE					Capacité DBO5 entrante (kg/j) : 9,00													
Abonnés raccordés : 61					Habitants raccordés estimé : 159,00													
Débit de référence journalier admissible en m ³ /j : 22,5					Gestion : régie d'exploitation communale													
Système de collecte associé et prescriptions de rejet																		
Linéaire réseau séparatif (en km) : 1,92					Linéaire réseau unitaire (en km) : 0,86													
Linéaire réseau total (en km) : 1,92					Type de milieu récepteur : RIVIERE													
Déversoir d'orage (X télésurveillé) : 3 (0)					Nom du milieu récepteur : La Vère													
PR présent sur le réseau et la STEP : 1					Soumise à : Déclaration en date du 21/07/2015													
Analyses entrées de station																		
Polluant règlementé :		DBO ₅	DCO	MES	NTK	NH ₄ ⁺	Pt											
Concentration rejet (mg/l)		<35	<200	<150	/	/	/											
Rendement (%)		>60	>60	>50	--	--	--											
Charges rejetées par l'ouvrage (analyses SATESE) sur 2024																		
Nombre de bilan annuels : 1			Mesure entrée DBO ₅ Kg/j : /			Dernier bilan 24 H réalisé par le SATESE : <u>Le 25/07/2024</u>												
Charge hydraulique mesurée entrante % : 24																		
Charge organique mesurée entrante % : 24																		
Conformité du rejet en concentration et/ou en rendement selon arrêté : NON CONFORME																		
DBO ₅		DCO		MES		NGL		Pt										
Conc mg/l	Rend %	Conc mg/l	Rend %	Conc mg/l	Rend %	Conc mg/l	Rend %	Conc mg/l	Rend %									
3,00	/	30,00	/	2,20	/	11,77	/	2,87	/									
Observations :		Analyses entrée de station impossible.																

⁽¹⁾ Equivalent habitant

FICHE 2024

STEU N° 25

Station d'épuration 81150 LASGRAISSES

« Bourg »

Code Sandre de la station : 0581138V003

Caractéristiques générales																		
Filière de traitement : FILTRES PLANTES DE ROSEAUX (1 ETAGE)																		
Date de mise en service : 01/06/2009					Capacité nominale STEP en EH ⁽¹⁾ : 500													
Commune d'implantation : LASGRAISSES					Capacité DBO5 entrante (kg/j) : 30,00													
Abonnés raccordés : 160					Habitants raccordés estimé : 416,00													
Débit de référence journalier admissible en m ³ /j : 75,0					Gestion : régie d'exploitation communale													
Système de collecte associé et prescriptions de rejet																		
Linéaire réseau séparatif (en km) : 3,80					Linéaire réseau unitaire (en km) : 0,00													
Linéaire réseau total (en km) : 3,80					Type de milieu récepteur : RUISSEAU													
Déversoir d'orage (X télésurveillé) : 4 (0)					Nom du milieu récepteur : 04781160													
PR présent sur le réseau et la STEP : 5					Soumise à : Déclaration en date du 21/07/2015													
Analyses entrées de station																		
Polluant règlementé :		DBO ₅	DCO	MES	NTK	NH ₄ ⁺	Pt											
Concentration rejet (mg/l)		<35	<200	<150	/	/	/											
Rendement (%)		>60	>60	>50	--	--	--											
Charges rejetées par l'ouvrage (analyses SATESE) sur 2024																		
Nombre de bilan annuels : 2			Mesure entrée DBO ₅ Kg/j : 7,50			Dernier bilan 24 H réalisé par le SATESE : <u>Le 22/05/2024</u>												
Charge hydraulique mesurée entrante % : 25																		
Charge organique mesurée entrante % : 25																		
Conformité du rejet en concentration et/ou en rendement selon arrêté : CONFORME																		
DBO ₅		DCO		MES		NGL		Pt										
Conc mg/l	Rend %	Conc mg/l	Rend %	Conc mg/l	Rend %	Conc mg/l	Rend %	Conc mg/l	Rend %									
10,00	87,60	96,00	77,30	26,00	88,90	31,80	50,90	5,00	6,11									
Observations :		RAS																

⁽¹⁾ Equivalent habitant

FICHE 2024

STEU N° 26

Station d'épuration 81150 LASGRAISSES

« Hameau de Cussou »

Code Sandre de la station : 0581138V002

Caractéristiques générales																			
Filière de traitement : LIT BACTÉRIEN – FAIBLE CHARGE																			
Date de mise en service : 01/01/1989						Capacité nominale STEP en EH ⁽¹⁾ : 50													
Commune d'implantation : LASGRAISSES						Capacité DBO5 entrante (kg/j) : 2,70													
Abonnés raccordés : 17						Habitants raccordés estimé : 44,00													
Débit de référence journalier admissible en m ³ /j : 8,0						Gestion : régie d'exploitation communale													
Système de collecte associé et prescriptions de rejet																			
Linéaire réseau séparatif (en km) : 0,50						Linéaire réseau unitaire (en km) : 0,00													
Linéaire réseau total (en km) : 0,50						Type de milieu récepteur : RUISSEAU													
Déversoir d'orage (X télésurveillé) : 0						Nom du milieu récepteur : 04781130													
PR présent sur le réseau et la STEP : 0						Soumise à : Déclaration en date du 21/07/2015													
Analyses entrées de station																			
Polluant règlementé :			DBO ₅	DCO	MES	NTK	NH ₄ ⁺	Pt											
Concentration rejet (mg/l)			<35	<200	<150	/	/	/											
Rendement (%)			>60	>60	>50	--	--	--											
Charges rejetées par l'ouvrage (analyses SATESE) sur 2024																			
Nombre de bilan annuels : 1				Mesure entrée DBO ₅ Kg/j : /				Dernier bilan 24 H réalisé par le SATESE : <u>Le 22/05/2024</u>											
Charge hydraulique mesurée entrante % : 26																			
Charge organique mesurée entrante % : 26																			
Conformité du rejet en concentration et/ou en rendement selon arrêté : NON CONFORME																			
DBO ₅			DCO			MES			NGL										
Conc mg/l	Rend %	Conc mg/l	Rend %	Conc mg/l	Rend %	Conc mg/l	Rend %	Conc mg/l	Rend %										
0,00	/	0,00	/	0,00	/	0,00	/	0,00	/										
Observations :		Analyses impossibles à réaliser.																	

(1) Equivalent habitant

FICHE 2024

STEU N° 27

Station d'épuration 81600 LISLE SUR TARN

« Ville »

Code Sandre de la station : 0581145V002

Caractéristiques générales												
Filière de traitement : BOUES ACTIVEES - AÉRATION PROLONGEE												
Date de mise en service : 01/07/1993				Capacité nominale STEP en EH ⁽¹⁾ : 2500								
Commune d'implantation : LISLE SUR TARN				Capacité DBO5 entrante (kg/j) : 138,00								
Abonnés raccordés : 1774				Habitants raccordés estimé : 3725,40								
Débit de référence journalier admissible en m ³ /j : 345,0				Gestion : Delegation de service SUEZ								
Système de collecte associé et prescriptions de rejet												
Linéaire réseau séparatif (en km) : 28,60				Linéaire réseau unitaire (en km) : 0,00								
Linéaire réseau total (en km) : 28,60				Type de milieu récepteur : RIVIERE								
Déversoir d'orage (X télésurveillé) : 6 (1)				Nom du milieu récepteur : Le Tarn								
PR présent sur le réseau et la STEP : 9				Soumise à : Autorisation en date du 07/12/2016								
Analyses entrées de station												
Polluant règlementé :	DBO ₅	DCO	MES	NTK	NH ₄ ⁺	Pt						
Concentration rejet (mg/l)	<25	<125	<35	/	/	/						
Rendement (%)	>80	>75	>90	--	--	--						
Charges rejetées par l'ouvrage (analyses SATESE) sur 2024												
Nombre de bilan annuels : 1	Mesure entrée DBO ₅ Kg/j : /			Dernier bilan 24 H réalisé par le SATESE : Le 28/05/2024								
Charge hydraulique mesurée entrante % : 27												
Charge organique mesurée entrante % : 27												
Conformité du rejet en concentration et/ou en rendement selon arrêté : CONFORME												
DBO ₅		DCO		MES		NGL		Pt				
Conc mg/l	Rend %	Conc mg/l	Rend %	Conc mg/l	Rend %	Conc mg/l	Rend %	Conc mg/l	Rend %			
0,00	/	0,00	/	0,00	/	0,00	/	0,00	/			
Observations :		12 analyses conformes réalisées sur l'année.										

⁽¹⁾Equivalent habitant

FICHE 2024

STEU N° 28

Station d'épuration 81150 LOUPIAC

« Bourg »

Code Sandre de la station : 0581149V002

Caractéristiques générales											
Filière de traitement : FILTRES PLANTES DE ROSEAUX (1 ETAGE)											
Date de mise en service : 19/02/2016				Capacité nominale STEP en EH ⁽¹⁾ : 150							
Commune d'implantation : LOUPIAC				Capacité DBO5 entrante (kg/j) : 9,00							
Abonnés raccordés : 63				Habitants raccordés estimé : 164,00							
Débit de référence journalier admissible en m ³ /j : 23,0				Gestion : régie d'exploitation communale							
Système de collecte associé et prescriptions de rejet											
Linéaire réseau séparatif (en km) : 1,20				Linéaire réseau unitaire (en km) : 0,20							
Linéaire réseau total (en km) : 1,20				Type de milieu récepteur : RUISSEAU							
Déversoir d'orage (X télésurveillé) : 0				Nom du milieu récepteur : Prautis							
PR présent sur le réseau et la STEP : 0				Soumise à : Autorisation en date du 21/07/2015							
Analyses entrées de station											
Polluant règlementé :		DBO ₅	DCO	MES	NTK	NH ₄ ⁺					
Concentration rejet (mg/l)		<35	<200	<150	/	/					
Rendement (%)		>60	>60	>50	--	--					
Charges rejetées par l'ouvrage (analyses SATESE) sur 2024											
Nombre de bilan annuels : 1		Mesure entrée DBO ₅ Kg/j : /		Dernier bilan 24 H réalisé par le SATESE : Le 07/11/2024							
Charge hydraulique mesurée entrante % : 28											
Charge organique mesurée entrante % : 28											
Conformité du rejet en concentration et/ou en rendement selon arrêté : CONFORME											
DBO ₅		DCO		MES		NGL		Pt			
Conc mg/l	Rend %	Conc mg/l	Rend %	Conc mg/l	Rend %	Conc mg/l	Rend %	Conc mg/l	Rend %		
25,00	/	76,00	/	60,00	/	106,80	/	13,30	/		
Observations :		La mesure MES ne respecte pas les niveaux de rejet.									

⁽¹⁾ Équivalent habitant

FICHE 2024

STEU N° 29

Station d'épuration 81150 MEZENS

« Bourg »

Code Sandre de la station : 0581164V001

Caractéristiques générales											
Filière de traitement : FILTRES PLANTES DE ROSEAUX (1 ETAGE)											
Date de mise en service : 18/09/2025					Capacité nominale STEP en EH ⁽¹⁾ : 430						
Commune d'implantation : MEZENS					Capacité DBO5 entrante (kg/j) : 25,80						
Abonnés raccordés : 93					Habitants raccordés estimé : 242,00						
Débit de référence journalier admissible en m ³ /j : 64,5					Gestion : régie d'exploitation communale						
Système de collecte associé et prescriptions de rejet											
Linéaire réseau séparatif (en km) : 2,40					Linéaire réseau unitaire (en km) : 0,00						
Linéaire réseau total (en km) : 2,40					Type de milieu récepteur : RIVIERE						
Déversoir d'orage (X télésurveillé) : 0					Nom du milieu récepteur : Le Tarn						
PR présent sur le réseau et la STEP : 4					Soumise à : Déclaration en date du 21/07/2015						
Analyses entrées de station											
Polluant règlementé :		DBO ₅	DCO	MES	NTK	NH ₄ ⁺	Pt				
Concentration rejet (mg/l)		<35	<200	<150	/	/	/				
Rendement (%)		>60	>60	>50	--	--	--				
Charges rejetées par l'ouvrage (analyses SATESE) sur 2024											
Nombre de bilan annuels :			Mesure entrée DBO ₅ Kg/j :					Dernier bilan 24 H réalisé par le SATESE : Le 18/09/2025			
Charge hydraulique mesurée entrante % : 29											
Charge organique mesurée entrante % : 29											
Conformité du rejet en concentration et/ou en rendement selon arrêté : /											
DBO ₅		DCO		MES		NGL		Pt			
Conc mg/l	Rend %	Conc mg/l	Rend %	Conc mg/l	Rend %	Conc mg/l	Rend %	Conc mg/l	Rend %		
0,00	/	0,00	/	0,00	/	0,00	/	0,00	/		
Observations :		Station récente, visite SATESE en attente de réalisation.									

⁽¹⁾ Equivalent habitant

FICHE 2024

STEU N° 30

Station d'épuration 81150 MONTANS

« Bourg »

Code Sandre de la station : 0581171V002

Caractéristiques générales																		
Filière de traitement : FILTRES PLANTES DE ROSEAUX (BI-FILTRE)																		
Date de mise en service : 01/06/2007					Capacité nominale STEP en EH ⁽¹⁾ : 500													
Commune d'implantation : MONTANS					Capacité DBO5 entrante (kg/j) : 30,00													
Abonnés raccordés : 285					Habitants raccordés estimé : 713,00													
Débit de référence journalier admissible en m ³ /j : 75,0					Gestion : régie d'exploitation communale													
Système de collecte associé et prescriptions de rejet																		
Linéaire réseau séparatif (en km) : 5,40					Linéaire réseau unitaire (en km) : 0,00													
Linéaire réseau total (en km) : 5,40					Type de milieu récepteur : RUISSEAU													
Déversoir d'orage (X télésurveillé) : 0					Nom du milieu récepteur : Banis													
PR présent sur le réseau et la STEP : 3					Soumise à : Déclaration en date du 21/07/2015													
Analyses entrées de station																		
Polluant règlementé :		DBO ₅	DCO	MES	NTK	NH ₄ ⁺	Pt											
Concentration rejet (mg/l)		<35	<200	<150	/	/	/											
Rendement (%)		>60	>60	>50	--	--	--											
Charges rejetées par l'ouvrage (analyses SATESE) sur 2024																		
Nombre de bilan annuels : 1			Mesure entrée DBO ₅ Kg/j : 23,90			Dernier bilan 24 H réalisé par le SATESE : <u>Le 24/07/2024</u>												
Charge hydraulique mesurée entrante % : 30																		
Charge organique mesurée entrante % : 30																		
Conformité du rejet en concentration et/ou en rendement selon arrêté : CONFORME																		
DBO ₅		DCO		MES		NGL		Pt										
Conc mg/l	Rend %	Conc mg/l	Rend %	Conc mg/l	Rend %	Conc mg/l	Rend %	Conc mg/l	Rend %									
7,00	98,70	52,00	94,10	7,80	98,50	68,10	67,70	6,70	41,20									
Observations :		RAS																

⁽¹⁾ Equivalent habitant

FICHE 2024

STEU N° 31

Station d'épuration 81150 MONTANS

« Bourg Ouest »

Code Sandre de la station : 0581171V003

Caractéristiques générales																		
Filière de traitement : FILTRES PLANTES DE ROSEAUX (1 ETAGE)																		
Date de mise en service : 22/09/2011					Capacité nominale STEP en EH ⁽¹⁾ : 300													
Commune d'implantation : MONTANS					Capacité DBO5 entrante (kg/j) : 18,00													
Abonnés raccordés : 113					Habitants raccordés estimé : 294,00													
Débit de référence journalier admissible en m ³ /j : 45,0					Gestion : régie d'exploitation communale													
Système de collecte associé et prescriptions de rejet																		
Linéaire réseau séparatif (en km) : 1,80					Linéaire réseau unitaire (en km) : 0,00													
Linéaire réseau total (en km) : 1,80					Type de milieu récepteur : RIVIERE													
Déversoir d'orage (X télésurveillé) : 0					Nom du milieu récepteur : Le Tarn													
PR présent sur le réseau et la STEP : 0					Soumise à : Déclaration en date du 21/07/2015													
Analyses entrées de station																		
Polluant règlementé :		DBO ₅	DCO	MES	NTK	NH ₄ ⁺	Pt											
Concentration rejet (mg/l)		<35	<200	<150	/	/	/											
Rendement (%)		>60	>60	>50	--	--	--											
Charges rejetées par l'ouvrage (analyses SATESE) sur 2024																		
Nombre de bilan annuels : 1			Mesure entrée DBO ₅ Kg/j : 8,10			Dernier bilan 24 H réalisé par le SATESE : <u>Le 24/07/2024</u>												
Charge hydraulique mesurée entrante % : 31																		
Charge organique mesurée entrante % : 31																		
Conformité du rejet en concentration et/ou en rendement selon arrêté : CONFORME																		
DBO ₅		DCO		MES		NGL		Pt										
Conc mg/l	Rend %	Conc mg/l	Rend %	Conc mg/l	Rend %	Conc mg/l	Rend %	Conc mg/l	Rend %									
14,00	95,90	29,00	96,10	91,00	68,60	43,60	68,30	10,00	21,90									
Observations :		RAS																

⁽¹⁾ Equivalent habitant

FICHE 2024

STEU N° 32

Station d'épuration 81150 MONTANS

« ZA Garrigue Longue »

Code Sandre de la station : 0581171V004

Caractéristiques générales												
Filière de traitement : MICROSTATION CULTURE FIXEE												
Date de mise en service : 01/12/2010				Capacité nominale STEP en EH ⁽¹⁾ : 110								
Commune d'implantation : MONTANS				Capacité DBO5 entrante (kg/j) : 6,60								
Abonnés raccordés : 9				Habitants raccordés estimé : 23,00								
Débit de référence journalier admissible en m ³ /j : 16,5				Gestion : régie d'exploitation communale								
Système de collecte associé et prescriptions de rejet												
Linéaire réseau séparatif (en km) : 0,40				Linéaire réseau unitaire (en km) : 0,00								
Linéaire réseau total (en km) : 0,40				Type de milieu récepteur: Bassin d'orage amenagé puis ruisseau								
Déversoir d'orage (X télésurveillé) : 0				Nom du milieu récepteur : /								
PR présent sur le réseau et la STEP : 1				Soumise à : Déclaration en date du 21/07/2015								
Analyses entrées de station												
Polluant règlementé :	DBO ₅	DCO	MES	NTK	NH ₄ ⁺	Pt						
Concentration rejet (mg/l)	<35	<200	<150	/	/	/						
Rendement (%)	>60	>60	>50	--	--	--						
Charges rejetées par l'ouvrage (analyses SATESE) sur 2024												
Nombre de bilan annuels : 1	Mesure entrée DBO ₅ Kg/j : 72,50			Dernier bilan 24 H réalisé par le SATESE : Le 02/04/2024								
Charge hydraulique mesurée entrante % : 32												
Charge organique mesurée entrante % : 32												
Conformité du rejet en concentration et/ou en rendement selon arrêté : NON CONFORME												
DBO ₅		DCO		MES		NGL		Pt				
Conc mg/l	Rend %	Conc mg/l	Rend %	Conc mg/l	Rend %	Conc mg/l	Rend %	Conc mg/l	Rend %			
1400,00	54,80	2169,00	63,40	220,00	93,50	69,30	20,90	6,80	17,30			
Observations :		Seuls les rendements DCO et MES sont conformes.										

⁽¹⁾Equivalent habitant

FICHE 2024

STEU N° 33

Station d'épuration 81150 MONTGAILLARD

« Bourg »

Code Sandre de la station : 0581178V001

Caractéristiques générales												
Filière de traitement : FILTRES PLANTES DE ROSEAUX (2 ETAGES)												
Date de mise en service : 01/09/2022				Capacité nominale STEP en EH ⁽¹⁾ : 80								
Commune d'implantation : MONTGAILLARD				Capacité DBO5 entrante (kg/j) : 4,80								
Abonnés raccordés : 35				Habitants raccordés estimé : 91,00								
Débit de référence journalier admissible en m ³ /j : 12,0				Gestion : régie d'exploitation communale								
Système de collecte associé et prescriptions de rejet												
Linéaire réseau séparatif (en km) : 1,17				Linéaire réseau unitaire (en km) : 0,00								
Linéaire réseau total (en km) : 1,17				Type de milieu récepteur : Zone d'infiltration puis fossé								
Déversoir d'orage (X télésurveillé) : 1				Nom du milieu récepteur : Le Tescou								
PR présent sur le réseau et la STEP : 0				Soumise à : Déclaration en date du 21/07/2015								
Analyses entrées de station												
Polluant règlementé :	DBO ₅	DCO	MES	NTK	NH ₄ ⁺	Pt						
Concentration rejet (mg/l)	<35	<200	<150	/	/	/						
Rendement (%)	>60	>60	>50	--	--	--						
Charges rejetées par l'ouvrage (analyses SATESE) sur 2024												
Nombre de bilan annuels : 2	Mesure entrée DBO ₅ Kg/j : 1,02			Dernier bilan 24 H réalisé par le SATESE : <u>Le 02/12/2024</u>								
Charge hydraulique mesurée entrante % : 33												
Charge organique mesurée entrante % : 33												
Conformité du rejet en concentration et/ou en rendement selon arrêté : CONFORME												
DBO ₅		DCO		MES		NGL		Pt				
Conc mg/l	Rend %	Conc mg/l	Rend %	Conc mg/l	Rend %	Conc mg/l	Rend %	Conc mg/l	Rend %			
3,00	98,30	52,50	88,40	10,50	94,60	32,90	51,70	5,45	15,50			
Observations :		RAS										

⁽¹⁾ Équivalent habitant

FICHE 2024

STEU N° 34

Station d'épuration 81600 PARISOT

« Hameau du Bousquet »

Code Sandre de la station : 0581202V002

Caractéristiques générales															
Filière de traitement : FILTRES PLANTES DE ROSEAUX (2 ETAGES)															
Date de mise en service : 04/10/2007					Capacité nominale STEP en EH ⁽¹⁾ : 100										
Commune d'implantation : PARISOT					Capacité DBO5 entrante (kg/j) : 6,00										
Abonnés raccordés : 29					Habitants raccordés estimé : 75,00										
Débit de référence journalier admissible en m ³ /j : 15,0					Gestion : régie d'exploitation communale										
Système de collecte associé et prescriptions de rejet															
Linéaire réseau séparatif (en km) : 0,83					Linéaire réseau unitaire (en km) : 0,00										
Linéaire réseau total (en km) : 0,83					Type de milieu récepteur : RUISSEAU										
Déversoir d'orage (X télésurveillé) : 0					Nom du milieu récepteur : Avignon										
PR présent sur le réseau et la STEP : 1					Soumise à : Déclaration en date du 21/07/2015										
Analyses entrées de station															
Polluant règlementé :		DBO ₅	DCO	MES	NTK	NH ₄ ⁺	Pt								
Concentration rejet (mg/l)		<35	<200	<150	/	/	/								
Rendement (%)		>60	>60	>50	--	--	--								
Charges rejetées par l'ouvrage (analyses SATESE) sur 2024															
Nombre de bilan annuels : 1			Mesure entrée DBO ₅ Kg/j : /			Dernier bilan 24 H									
Charge hydraulique mesurée entrante % : 34					réalisé par le SATESE :										
Charge organique mesurée entrante % : 34					<u>Le 05/12/2024</u>										
Conformité du rejet en concentration et/ou en rendement selon arrêté : CONFORME															
DBO ₅		DCO		MES		NGL		Pt							
Conc mg/l	Rend %	Conc mg/l	Rend %	Conc mg/l	Rend %	Conc mg/l	Rend %	Conc mg/l	Rend %						
1,00	/	8,00	/	2,00	/	36,20	/	4,80	/						
Observations :		RAS													

⁽¹⁾ Equivalent habitant

FICHE 2024

STEU N° 35

Station d'épuration 81600 PARISOT

« Bourg »

Code Sandre de la station : 0581202V003

Caractéristiques générales																		
Filière de traitement : FILTRES PLANTES DE ROSEAUX (2 ETAGES)																		
Date de mise en service : 01/01/2008					Capacité nominale STEP en EH ⁽¹⁾ : 600													
Commune d'implantation : PARISOT					Capacité DBO5 entrante (kg/j) : 36,00													
Abonnés raccordés : 204					Habitants raccordés estimé : 530,00													
Débit de référence journalier admissible en m ³ /j : 90,0					Gestion : régie d'exploitation communale													
Système de collecte associé et prescriptions de rejet																		
Linéaire réseau séparatif (en km) : 4,27					Linéaire réseau unitaire (en km) : 0,00													
Linéaire réseau total (en km) : 4,27					Type de milieu récepteur : RUISSEAU													
Déversoir d'orage (X télésurveillé) : 0					Nom du milieu récepteur : Parisot													
PR présent sur le réseau et la STEP : 1					Soumise à : Déclaration en date du 21/07/2015													
Analyses entrées de station																		
Polluant règlementé :		DBO ₅	DCO	MES	NTK	NH ₄ ⁺	Pt											
Concentration rejet (mg/l)		<35	<200	<150	/	/	/											
Rendement (%)		>60	>60	>50	--	--	--											
Charges rejetées par l'ouvrage (analyses SATESE) sur 2024																		
Nombre de bilan annuels : 1			Mesure entrée DBO ₅ Kg/j : 10,70			Dernier bilan 24 H réalisé par le SATESE : <u>Le 04/11/2024</u>												
Charge hydraulique mesurée entrante % : 35																		
Charge organique mesurée entrante % : 35																		
Conformité du rejet en concentration et/ou en rendement selon arrêté : CONFORME																		
DBO ₅		DCO		MES		NGL		Pt										
Conc mg/l	Rend %	Conc mg/l	Rend %	Conc mg/l	Rend %	Conc mg/l	Rend %	Conc mg/l	Rend %									
2,00	99,30	32,00	95,70	6,00	98,30	77,50	94,50	8,40	6,07									
Observations :		RAS																

⁽¹⁾ Equivalent habitant

FICHE 2024

STEU N° 36

Station d'épuration 81150 PEYROLE

« Pas de Peyrole »

Code Sandre de la station : 0581208V001

Caractéristiques générales																			
Filière de traitement : FILTRES PLANTES DE ROSEAUX (2 ETAGES)																			
Date de mise en service : 15/02/2002						Capacité nominale STEP en EH ⁽¹⁾ : 200													
Commune d'implantation : PEYROLE						Capacité DBO5 entrante (kg/j) : 12,00													
Abonnés raccordés : 83						Habitants raccordés estimé : 216,00													
Débit de référence journalier admissible en m ³ /j : 30,0						Gestion : régie d'exploitation communale													
Système de collecte associé et prescriptions de rejet																			
Linéaire réseau séparatif (en km) : 2,10						Linéaire réseau unitaire (en km) : 0,19													
Linéaire réseau total (en km) : 2,10						Type de milieu récepteur : RUISSEAU													
Déversoir d'orage (X télésurveillé) : 0						Nom du milieu récepteur : Badaillac													
PR présent sur le réseau et la STEP : 0						Soumise à : Déclaration en date du 21/07/2015													
Analyses entrées de station																			
Polluant règlementé :			DBO ₅	DCO	MES	NTK	NH ₄ ⁺	Pt											
Concentration rejet (mg/l)			<35	<200	<150	/	/	/											
Rendement (%)			>60	>60	>50	--	--	--											
Charges rejetées par l'ouvrage (analyses SATESE) sur 2024																			
Nombre de bilan annuels : 1				Mesure entrée DBO ₅ Kg/j : /				Dernier bilan 24 H réalisé par le SATESE : <u>Le 15/05/2024</u>											
Charge hydraulique mesurée entrante % : 36																			
Charge organique mesurée entrante % : 36																			
Conformité du rejet en concentration et/ou en rendement selon arrêté : CONFORME																			
DBO ₅			DCO			MES		NGL		Pt									
Conc mg/l	Rend %	Conc mg/l	Rend %	Conc mg/l	Rend %	Conc mg/l	Rend %	Conc mg/l	Rend %										
2,00	/	33,00	/	5,20	/	11,60	/	3,70	/										
Observations :		RAS																	

⁽¹⁾ Equivalent habitant

FICHE 2024

STEU N° 37

Station d'épuration 81150 PEYROLE

« Bourg St Maurice »

Code Sandre de la station : 0581208V002

Caractéristiques générales															
Filière de traitement : FILTRES PLANTES DE ROSEAUX (1 ETAGE)															
Date de mise en service : 02/02/2012					Capacité nominale STEP en EH ⁽¹⁾ : 90										
Commune d'implantation : PEYROLE					Capacité DBO5 entrante (kg/j) : 5,40										
Abonnés raccordés : 44					Habitants raccordés estimé : 114,00										
Débit de référence journalier admissible en m ³ /j : 14,0					Gestion : régie d'exploitation communale										
Système de collecte associé et prescriptions de rejet															
Linéaire réseau séparatif (en km) : 0,98					Linéaire réseau unitaire (en km) : 0,00										
Linéaire réseau total (en km) : 0,98					Type de milieu récepteur : RUISSEAU										
Déversoir d'orage (X télésurveillé) : 0					Nom du milieu récepteur : Badaillac										
PR présent sur le réseau et la STEP : 0					Soumise à : Déclaration en date du 21/07/2015										
Analyses entrées de station															
Polluant règlementé :		DBO ₅	DCO	MES	NTK	NH ₄ ⁺	Pt								
Concentration rejet (mg/l)		<35	<200	<150	/	/	/								
Rendement (%)		>60	>60	>50	--	--	--								
Charges rejetées par l'ouvrage (analyses SATESE) sur 2024															
Nombre de bilan annuels : 1			Mesure entrée DBO ₅ Kg/j : /			Dernier bilan 24 H									
Charge hydraulique mesurée entrante % : 37					réalisé par le SATESE :										
Charge organique mesurée entrante % : 37					<u>Le 15/05/2024</u>										
Conformité du rejet en concentration et/ou en rendement selon arrêté : CONFORME															
DBO ₅		DCO		MES		NGL		Pt							
Conc mg/l	Rend %	Conc mg/l	Rend %	Conc mg/l	Rend %	Conc mg/l	Rend %	Conc mg/l	Rend %						
5,00	/	51,00	/	6,00	/	35,80	/	8,90	/						
Observations :		RAS													

⁽¹⁾ Equivalent habitant

FICHE 2024

STEU N° 38

Station d'épuration 81390 PUYBEGON

« Bourg »

Code Sandre de la station : 0581215V001

Caractéristiques générales															
Filière de traitement : LIT BACTÉRIEN – FAIBLE CHARGE															
Date de mise en service : 15/03/1982					Capacité nominale STEP en EH ⁽¹⁾ : 50										
Commune d'implantation : PUYBEGON					Capacité DBO5 entrante (kg/j) : 3,00										
Abonnés raccordés : 33					Habitants raccordés estimé : 86,00										
Débit de référence journalier admissible en m ³ /j : 7,5					Gestion : régie d'exploitation communale										
Système de collecte associé et prescriptions de rejet															
Linéaire réseau séparatif (en km) : 0,57					Linéaire réseau unitaire (en km) : 0,00										
Linéaire réseau total (en km) : 0,57					Type de milieu récepteur : RUISSEAU										
Déversoir d'orage (X télésurveillé) : 0					Nom du milieu récepteur : Riou Fauze										
PR présent sur le réseau et la STEP : 1					Soumise à : Déclaration en date du 21/07/2015										
Analyses entrées de station															
Polluant règlementé :		DBO ₅	DCO	MES	NTK	NH ₄ ⁺	Pt								
Concentration rejet (mg/l)		<35	<200	<150	/	/	/								
Rendement (%)		>60	>60	>50	--	--	--								
Charges rejetées par l'ouvrage (analyses SATESE) sur 2024															
Nombre de bilan annuels : 1			Mesure entrée DBO ₅ Kg/j : /			Dernier bilan 24 H									
Charge hydraulique mesurée entrante % : 38					réalisé par le SATESE :										
Charge organique mesurée entrante % : 38					<u>Le 16/05/2024</u>										
Conformité du rejet en concentration et/ou en rendement selon arrêté : NON CONFORME															
DBO ₅		DCO		MES		NGL		Pt							
Conc mg/l	Rend %	Conc mg/l	Rend %	Conc mg/l	Rend %	Conc mg/l	Rend %	Conc mg/l	Rend %						
52,00	/	369,00	/	260,00	/	89,00	/	2,70	/						
Observations :		Analyses entrée de station impossible.													

⁽¹⁾ Equivalent habitant

FICHE 2024

STEU N° 39

Station d'épuration 81390 PUYBEGON

« Hameau de Larmès »

Code Sandre de la station : 0581215V002

Caractéristiques générales											
Filière de traitement : FILTRES PLANTES DE ROSEAUX (2 ETAGES)											
Date de mise en service : 31/12/2007				Capacité nominale STEP en EH ⁽¹⁾ : 190							
Commune d'implantation : PUYBEGON				Capacité DBO5 entrante (kg/j) : 11,40							
Abonnés raccordés : 71				Habitants raccordés estimé : 185,00							
Débit de référence journalier admissible en m ³ /j : 28,0				Gestion : régie d'exploitation communale							
Système de collecte associé et prescriptions de rejet											
Linéaire réseau séparatif (en km) : 1,70				Linéaire réseau unitaire (en km) : 0,52							
Linéaire réseau total (en km) : 1,70				Type de milieu récepteur : RUISSEAU							
Déversoir d'orage (X télésurveillé) : 1				Nom du milieu récepteur : Riou Fauze							
PR présent sur le réseau et la STEP : 1				Soumise à : Déclaration en date du 21/07/2015							
Analyses entrées de station											
Polluant règlementé :		DBO ₅	DCO	MES	NTK	NH ₄ ⁺					
Concentration rejet (mg/l)		<35	<200	<150	/	/					
Rendement (%)		>60	>60	>50	--	--					
Charges rejetées par l'ouvrage (analyses SATESE) sur 2024											
Nombre de bilan annuels : 1		Mesure entrée DBO ₅ Kg/j : /			Dernier bilan 24 H réalisé par le SATESE : <u>Le 16/05/2024</u>						
Charge hydraulique mesurée entrante % : 39											
Charge organique mesurée entrante % : 39											
Conformité du rejet en concentration et/ou en rendement selon arrêté : CONFORME											
DBO ₅		DCO		MES		NGL		Pt			
Conc mg/l	Rend %	Conc mg/l	Rend %	Conc mg/l	Rend %	Conc mg/l	Rend %	Conc mg/l	Rend %		
1,00	/	22,00	/	2,00	/	15,80	/	2,60	/		
Observations :		RAS									

⁽¹⁾ Equivalent habitant

FICHE 2024

STEU N° 40

Station d'épuration 81140 PUYCELSI

« Bourg »

Code Sandre de la station : 0581217V001

Caractéristiques générales															
Filière de traitement : FILTRES PLANTES DE ROSEAUX (1 ETAGE)															
Date de mise en service : 01/05/2009					Capacité nominale STEP en EH ⁽¹⁾ : 200										
Commune d'implantation : PUYCELSI					Capacité DBO5 entrante (kg/j) : 12,00										
Abonnés raccordés : 139					Habitants raccordés estimé : 361,00										
Débit de référence journalier admissible en m ³ /j : 35,0					Gestion : régie d'exploitation communale										
Système de collecte associé et prescriptions de rejet															
Linéaire réseau séparatif (en km) : 2,74					Linéaire réseau unitaire (en km) : 2,22										
Linéaire réseau total (en km) : 2,74					Type de milieu récepteur : RUISSEAU										
Déversoir d'orage (X télésurveillé) : 3					Nom du milieu récepteur : 05741110										
PR présent sur le réseau et la STEP : 0					Soumise à : Déclaration en date du 21/07/2015										
Analyses entrées de station															
Polluant règlementé :		DBO ₅	DCO	MES	NTK	NH ₄ ⁺	Pt								
Concentration rejet (mg/l)		<35	<200	<150	/	/	/								
Rendement (%)		>60	>60	>50	--	--	--								
Charges rejetées par l'ouvrage (analyses SATESE) sur 2024															
Nombre de bilan annuels : 1			Mesure entrée DBO ₅ Kg/j : /			Dernier bilan 24 H									
Charge hydraulique mesurée entrante % : 40					réalisé par le SATESE :										
Charge organique mesurée entrante % : 40					<u>Le 25/07/2024</u>										
Conformité du rejet en concentration et/ou en rendement selon arrêté : NON CONFORME															
DBO ₅		DCO		MES		NGL		Pt							
Conc mg/l	Rend %	Conc mg/l	Rend %	Conc mg/l	Rend %	Conc mg/l	Rend %	Conc mg/l	Rend %						
320,00	/	766,00	/	37,00	/	41,90	/	9,71	/						
Observations :		Analyses entrée de station impossible.													

⁽¹⁾ Equivalent habitant

FICHE 2024

STEU N° 41

Station d'épuration 81600 RIVIERES

« Aiguelèze »

Code Sandre de la station : 0581225V003

Caractéristiques générales																		
Filière de traitement : FILTRES PLANTES DE ROSEAUX avec RECIRCULATION																		
Date de mise en service : 01/03/2013					Capacité nominale STEP en EH ⁽¹⁾ : 1200													
Commune d'implantation : RIVIERES					Capacité DBO5 entrante (kg/j) : 72,00													
Abonnés raccordés : 407					Habitants raccordés estimé : 1058,00													
Débit de référence journalier admissible en m ³ /j : 210,0					Gestion : régie d'exploitation communale													
Système de collecte associé et prescriptions de rejet																		
Linéaire réseau séparatif (en km) : 12,70					Linéaire réseau unitaire (en km) : 0,00													
Linéaire réseau total (en km) : 12,70					Type de milieu récepteur : INFILTRATION													
Déversoir d'orage (X télésurveillé) : 0					Nom du milieu récepteur : Sol													
PR présent sur le réseau et la STEP : 7					Soumise à : Déclaration en date du 21/07/2015													
Analyses entrées de station																		
Polluant règlementé :		DBO ₅	DCO	MES	NTK	NH ₄ ⁺	Pt											
Concentration rejet (mg/l)		<35	<200	<150	/	/	/											
Rendement (%)		>60	>60	>50	--	--	--											
Charges rejetées par l'ouvrage (analyses SATESE) sur 2024																		
Nombre de bilan annuels : 2			Mesure entrée DBO ₅ Kg/j : 22,60			Dernier bilan 24 H réalisé par le SATESE : <u>Le 02/10/2024</u>												
Charge hydraulique mesurée entrante % : 41																		
Charge organique mesurée entrante % : 41																		
Conformité du rejet en concentration et/ou en rendement selon arrêté : CONFORME																		
DBO ₅		DCO		MES		NGL		Pt										
Conc mg/l	Rend %	Conc mg/l	Rend %	Conc mg/l	Rend %	Conc mg/l	Rend %	Conc mg/l	Rend %									
8,00	96,40	40,00	93,30	25,00	91,00	66,80	93,60	8,00	13,20									
Observations :		RAS																

⁽¹⁾ Equivalent habitant

FICHE 2024

STEU N° 42

Station d'épuration 81390 SAINT GAUZENS

« Hameau La Baillé »

Code Sandre de la station : 0581248V001

Caractéristiques générales															
Filière de traitement : FILTRE A SABLE															
Date de mise en service : 20/07/2004					Capacité nominale STEP en EH ⁽¹⁾ : 250										
Commune d'implantation : SAINT GAUZENS					Capacité DBO5 entrante (kg/j) : 15,00										
Abonnés raccordés : 108					Habitants raccordés estimé : 281,00										
Débit de référence journalier admissible en m ³ /j : 37,5					Gestion : régie d'exploitation communale										
Système de collecte associé et prescriptions de rejet															
Linéaire réseau séparatif (en km) : 3,00					Linéaire réseau unitaire (en km) : 0,00										
Linéaire réseau total (en km) : 3,00					Type de milieu récepteur : RIVIERE										
Déversoir d'orage (X télésurveillé) : 1 (1)					Nom du milieu récepteur : Le Dadou										
PR présent sur le réseau et la STEP : 1					Soumise à : Déclaration en date du 21/07/2015										
Analyses entrées de station															
Polluant règlementé :		DBO ₅	DCO	MES	NTK	NH ₄ ⁺	Pt								
Concentration rejet (mg/l)		<35	<200	<150	/	/	/								
Rendement (%)		>60	>60	>50	--	--	--								
Charges rejetées par l'ouvrage (analyses SATESE) sur 2024															
Nombre de bilan annuels : 2			Mesure entrée DBO ₅ Kg/j : /			Dernier bilan 24 H									
Charge hydraulique mesurée entrante % : 42					réalisé par le SATESE :										
Charge organique mesurée entrante % : 42					<u>Le 24/09/2024</u>										
Conformité du rejet en concentration et/ou en rendement selon arrêté : CONFORME															
DBO ₅		DCO		MES		NGL		Pt							
Conc mg/l	Rend %	Conc mg/l	Rend %	Conc mg/l	Rend %	Conc mg/l	Rend %	Conc mg/l	Rend %						
10,00	/	55,00	/	21,00	/	22,31	/	7,10	/						
Observations :		RAS													

⁽¹⁾ Equivalent habitant

FICHE 2024

STEU N° 43

Station d'épuration 81130 SALVAGNAC

« Nord-Est »

Code Sandre de la station : 0581276V002

Caractéristiques générales																		
Filière de traitement : BOUES ACTIVEES AERATION PROLONGEE																		
Date de mise en service : 01/07/1995					Capacité nominale STEP en EH ⁽¹⁾ : 400													
Commune d'implantation : SALVAGNAC					Capacité DBO5 entrante (kg/j) : 23,00													
Abonnés raccordés : 130					Habitants raccordés estimé : 338,00													
Débit de référence journalier admissible en m ³ /j : 60,0					Gestion : Unité deconnectée du réseau depuis le 11/07/25													
Système de collecte associé et prescriptions de rejet																		
Linéaire réseau séparatif (en km) : 4,70					Linéaire réseau unitaire (en km) : 0,48													
Linéaire réseau total (en km) : 4,70					Type de milieu récepteur : RIVIERE													
Déversoir d'orage (X télésurveillé) : 2					Nom du milieu récepteur : Le Tescou													
PR présent sur le réseau et la STEP : 1					Soumise à : Déclaration en date du 21/07/2015													
Analyses entrées de station																		
Polluant règlementé :		DBO ₅	DCO	MES	NTK	NH ₄ ⁺	Pt											
Concentration rejet (mg/l)		<35	<200	<150	/	/	/											
Rendement (%)		>60	>60	>50	--	--	--											
Charges rejetées par l'ouvrage (analyses SATESE) sur 2024																		
Nombre de bilan annuels : 2			Mesure entrée DBO ₅ Kg/j : /			Dernier bilan 24 H réalisé par le SATESE : <u>Le 01/10/2024</u>												
Charge hydraulique mesurée entrante % : 43																		
Charge organique mesurée entrante % : 43																		
Conformité du rejet en concentration et/ou en rendement selon arrêté : NON CONFORME																		
DBO ₅		DCO		MES		NGL		Pt										
Conc mg/l	Rend %	Conc mg/l	Rend %	Conc mg/l	Rend %	Conc mg/l	Rend %	Conc mg/l	Rend %									
35,00	/	226,00	/	170,00	/	23,20	/	6,80	/									
Observations :		Unité deconnectée du réseau depuis le 11/07/25																

⁽¹⁾ Équivalent habitant

FICHE 2024

STEU N° 44

Station d'épuration 81130 SALVAGNAC

« Ouest-Lagune »

Code Sandre de la station : 0581276V001

Caractéristiques générales															
Filière de traitement : LAGUNAGE															
Date de mise en service : 01/01/1986					Capacité nominale STEP en EH ⁽¹⁾ : 240										
Commune d'implantation : SALVAGNAC					Capacité DBO5 entrante (kg/j) : 14,40										
Abonnés raccordés : 165					Habitants raccordés estimé : 429,00										
Débit de référence journalier admissible en m ³ /j : 48,0					Gestion : Unité deconnectée du réseau										
Système de collecte associé et prescriptions de rejet															
Linéaire réseau séparatif (en km) : 2,40					Linéaire réseau unitaire (en km) : 0,22										
Linéaire réseau total (en km) : 2,40					Type de milieu récepteur : RIVIERE										
Déversoir d'orage (X télésurveillé) : 0					Nom du milieu récepteur : Le Tescou										
PR présent sur le réseau et la STEP : 1					Soumise à : Déclaration en date du 21/07/2015										
Analyses entrées de station															
Polluant règlementé :		DBO ₅	DCO	MES	NTK	NH ₄ ⁺	Pt								
Concentration rejet (mg/l)		<35	<200	<150	/	/	/								
Rendement (%)		>60	>60	>50	--	--	--								
Charges rejetées par l'ouvrage (analyses SATESE) sur 2024															
Nombre de bilan annuels : 1			Mesure entrée DBO ₅ Kg/j : /			Dernier bilan 24 H									
Charge hydraulique mesurée entrante % : 44					réalisé par le SATESE :										
Charge organique mesurée entrante % : 44					<u>Le 21/05/2024</u>										
Conformité du rejet en concentration et/ou en rendement selon arrêté : NON CONFORME															
DBO ₅		DCO		MES		NGL		Pt							
Conc mg/l	Rend %	Conc mg/l	Rend %	Conc mg/l	Rend %	Conc mg/l	Rend %	Conc mg/l	Rend %						
0,00	/	0,00	/	0,00	/	0,00	/	0,00	/						
Observations :		Station abandonnée.													

⁽¹⁾ Equivalent habitant

FICHE 2024

STEU N° 45

Station d'épuration 81600 SENOUILLAC

« Bourg »

Code Sandre de la station : 0581283V002

Caractéristiques générales																		
Filière de traitement : FILTRES PLANTES DE ROSEAUX (2 ETAGES)																		
Date de mise en service : 06/03/2018					Capacité nominale STEP en EH ⁽¹⁾ : 600													
Commune d'implantation : SENOUILLAG					Capacité DBO5 entrante (kg/j) : 36,00													
Abonnés raccordés : 225					Habitants raccordés estimé : 585,00													
Débit de référence journalier admissible en m ³ /j : 90,0					Gestion : régie d'exploitation communale													
Système de collecte associé et prescriptions de rejet																		
Linéaire réseau séparatif (en km) : 7,80					Linéaire réseau unitaire (en km) : 1,30													
Linéaire réseau total (en km) : 7,80					Type de milieu récepteur : RUISSEAU													
Déversoir d'orage (X télésurveillé) : 1					Nom du milieu récepteur : La Saudronne													
PR présent sur le réseau et la STEP : 1					Soumise à : Déclaration en date du 21/07/2015													
Analyses entrées de station																		
Polluant règlementé :		DBO ₅	DCO	MES	NTK	NH ₄ ⁺	Pt											
Concentration rejet (mg/l)		<35	<200	<150	/	/	/											
Rendement (%)		>60	>60	>50	--	--	--											
Charges rejetées par l'ouvrage (analyses SATESE) sur 2024																		
Nombre de bilan annuels : 2			Mesure entrée DBO ₅ Kg/j : 18,80			Dernier bilan 24 H réalisé par le SATESE : <u>Le 31/03/2024</u>												
Charge hydraulique mesurée entrante % : 45																		
Charge organique mesurée entrante % : 45																		
Conformité du rejet en concentration et/ou en rendement selon arrêté : NON CONFORME																		
DBO ₅		DCO		MES		NGL		Pt										
Conc mg/l	Rend %	Conc mg/l	Rend %	Conc mg/l	Rend %	Conc mg/l	Rend %	Conc mg/l	Rend %									
1,00	99,40	19,00	96,80	17,00	95,40	52,70	97,80	5,70	28,80									
Observations :		RAS																

⁽¹⁾ Equivalent habitant

FICHE 2024

STEU N° 46

Station d'épuration 81600 TECOU

« Bourg »

Code Sandre de la station : 0581294V003

Caractéristiques générales															
Filière de traitement : FILTRES PLANTES DE ROSEAUX (2 ETAGES)															
Date de mise en service : 01/10/2019					Capacité nominale STEP en EH ⁽¹⁾ : 170										
Commune d'implantation : TECOU					Capacité DBO5 entrante (kg/j) : 10,20										
Abonnés raccordés : 89					Habitants raccordés estimé : 231,00										
Débit de référence journalier admissible en m ³ /j : 26,0					Gestion : régie d'exploitation communale										
Système de collecte associé et prescriptions de rejet															
Linéaire réseau séparatif (en km) : 2,10					Linéaire réseau unitaire (en km) : 0,50										
Linéaire réseau total (en km) : 2,10					Type de milieu récepteur : RUISSEAU										
Déversoir d'orage (X télésurveillé) : 1					Nom du milieu récepteur : Banis										
PR présent sur le réseau et la STEP : 1					Soumise à : Déclaration en date du 21/07/2015										
Analyses entrées de station															
Polluant règlementé :		DBO ₅	DCO	MES	NTK	NH ₄ ⁺	Pt								
Concentration rejet (mg/l)		<35	<200	<150	/	/	/								
Rendement (%)		>60	>60	>50	--	--	--								
Charges rejetées par l'ouvrage (analyses SATESE) sur 2024															
Nombre de bilan annuels : 1			Mesure entrée DBO ₅ Kg/j : /			Dernier bilan 24 H									
Charge hydraulique mesurée entrante % : 46					réalisé par le SATESE :										
Charge organique mesurée entrante % : 46					<u>Le 24/09/2024</u>										
Conformité du rejet en concentration et/ou en rendement selon arrêté : CONFORME															
DBO ₅		DCO		MES		NGL		Pt							
Conc mg/l	Rend %	Conc mg/l	Rend %	Conc mg/l	Rend %	Conc mg/l	Rend %	Conc mg/l	Rend %						
1,00	/	37,00	/	2,00	/	66,20	/	6,00	/						
Observations :		RAS													

⁽¹⁾ Equivalent habitant

FICHE 2024

STEU N° 47

Station d'épuration 81140 VERDIER (LE)

« Bourg »

Code Sandre de la station : 0581313V001

Caractéristiques générales															
Filière de traitement : FILTRES PLANTES DE ROSEAUX (1 ETAGE)															
Date de mise en service : 01/09/2009						Capacité nominale STEP en EH ⁽¹⁾ : 150									
Commune d'implantation : VERDIER (LE)						Capacité DBO5 entrante (kg/j) : 9,00									
Abonnés raccordés : 49						Habitants raccordés estimé : 127,00									
Débit de référence journalier admissible en m ³ /j : 22,5						Gestion : régie d'exploitation communale									
Système de collecte associé et prescriptions de rejet															
Linéaire réseau séparatif (en km) : 1,13						Linéaire réseau unitaire (en km) : 0,12									
Linéaire réseau total (en km) : 1,13						Type de milieu récepteur : RUISSEAU									
Déversoir d'orage (X télésurveillé) : 1						Nom du milieu récepteur : Vervière									
PR présent sur le réseau et la STEP : 0						Soumise à : Déclaration en date du 21/07/2015									
Analyses entrées de station															
Polluant règlementé :			DBO ₅	DCO	MES	NTK	NH ₄ ⁺	Pt							
Concentration rejet (mg/l)			<35	<200	<150	/	/	/							
Rendement (%)			>60	>60	>50	--	--	--							
Charges rejetées par l'ouvrage (analyses SATESE) sur 2024															
Nombre de bilan annuels : 1				Mesure entrée DBO ₅ Kg/j : /				Dernier bilan 24 H réalisé par le SATESE : <u>Le 01/08/2024</u>							
Charge hydraulique mesurée entrante % : 47															
Charge organique mesurée entrante % : 47															
Conformité du rejet en concentration et/ou en rendement selon arrêté : CONFORME															
DBO ₅			DCO			MES		NGL		Pt					
Conc mg/l	Rend %	Conc mg/l	Rend %	Conc mg/l	Rend %	Conc mg/l	Rend %	Conc mg/l	Rend %						
8,00	/	113,00	/	10,00	/	38,10	/	8,00	/						
Observations :		RAS													

⁽¹⁾ Equivalent habitant

FICHE 2024

STEU N° 48

Station d'épuration 81140 VIEUX

« Bourg »

Code Sandre de la station : 0581316V001

Caractéristiques générales												
Filière de traitement : FILTRES PLANTES DE ROSEAUX (1 ETAGE)												
Date de mise en service : 04/06/2008				Capacité nominale STEP en EH ⁽¹⁾ : 150								
Commune d'implantation : VIEUX				Capacité DBO5 entrante (kg/j) : 9,00								
Abonnés raccordés : 55				Habitants raccordés estimé : 143,00								
Débit de référence journalier admissible en m ³ /j : 22,5				Gestion : régie d'exploitation communale								
Système de collecte associé et prescriptions de rejet												
Linéaire réseau séparatif (en km) : 1,55				Linéaire réseau unitaire (en km) : 1,73								
Linéaire réseau total (en km) : 1,55				Type de milieu récepteur : RIVIERE								
Déversoir d'orage (X télésurveillé) : 4				Nom du milieu récepteur : La Vère								
PR présent sur le réseau et la STEP : 0				Soumise à : Déclaration en date du 18/09/2025								
Analyses entrées de station												
Polluant règlementé :	DBO ₅	DCO	MES	NTK	NH ₄ ⁺	Pt						
Concentration rejet (mg/l)	35	200	<150	/	/	/						
Rendement (%)	>60	>60	>50	--	--	--						
Charges rejetées par l'ouvrage (analyses SATESE) sur 2024												
Nombre de bilan annuels : 1	Mesure entrée DBO ₅ Kg/j : /		Dernier bilan 24 H réalisé par le SATESE : Le 31/07/2024									
Charge hydraulique mesurée entrante % : 48												
Charge organique mesurée entrante % : 48												
Conformité du rejet en concentration et/ou en rendement selon arrêté : NON CONFORME												
DBO ₅		DCO		MES		NGL		Pt				
Conc mg/l	Rend %	Conc mg/l	Rend %	Conc mg/l	Rend %	Conc mg/l	Rend %	Conc mg/l	Rend %			
0,00	/	0,00	/	0,00	/	0,00	/	0,00	/			
Observations :		Analyses impossibles à réaliser.										

⁽¹⁾Equivalent habitant